



DEFIS SUD | 2

Développement et Emploi,

LE FORUM INTERNATIONAL

des Services Essentiels au Sud

19 et 20 avril 2013

au Pavillon de l'eau



Comptes-rendus des débats et événements parallèles



projection

PROFESSIONNELS JUNIORS EN ACTION

SOMMAIRE

Débats « Enjeux »	3
Session d'ouverture.....	3
Les villes du Sud, c'est quoi au juste ?.....	5
On se traîne ou on s'entraîne ? Dynamiques urbaines et accès aux services essentiels	10
Devenez acteurs de la ville ! Concertation autour d'un projet de raccordement	14
Hors champ : Quelle place pour les initiatives non planifiées ?.....	18
Du troqueur au trader : le financement, l'affaire de tous !	25
Faites tourner ! Les échanges de pratique	29
Comment fabriquer la ville de demain ?	31
 Débats « Parcours Professionnel »	 34
Bosser au Sud : tremplin professionnel ou placard durable ?	34
Y a-t-il un volontaire ? VSI, VIE, VIA, EVHAC, SC : statuts et retours d'expérience	36
Mécénat et bénévolat de compétences : travailler au Nord, agir au Sud	40
Les bons tuyaux des RH !	43
Thèse, antithèse, foutaise ? Le doctorat en question	46
Qui est qui ? Rencontres avec des professionnels aux parcours atypiques.....	48
Ta mission si tu l'acceptes : travailler dans un contexte de crise.....	50
 Evènements parallèles	 52
Comment monter un microprojet de solidarité internationale ?	52
Dialogue citoyen et démarche participative : Info ou intox ?	55
Quels OMD post-2015 ? Et si c'était vous qui décidiez ?	58
Focus Eau.....	60
Focus Déchets.....	64
Focus Assainissement.....	66
Focus Mobilité	68
Focus Energie.....	70

DEBATS « ENJEUX »

SESSION D'OUVERTURE

Jour : Vendredi 19 avril 2013

Heure : 9h30 - 10h15

Lieu : La Fabrique

De quoi a-t-on parlé ?

L'ouverture du Forum DEFIS SUD 2 a permis de revenir sur l'initiative du réseau Projection et du Forum DEFIS SUD, de traiter de l'engagement de la jeunesse et des jeunes professionnels pour l'accès aux services essentiels dans les pays en développement en lien avec la planification urbaine.

Qui était présent ?

Mot d'accueil de Bruno Nguyen, *Directeur des Relations Internationales et de la Sûreté d'Eau de Paris.*

Animateur : Lionel Goujon, *Division Eau et Assainissement, Agence Française de Développement.*

En présence de **Maurice Bernard**, *Directeur du Département Développement Durable de l'Agence Française de Développement*, **Blanca Jiménez-Cisneros**, *Directrice de la Division des sciences de l'eau, Secrétaire du Programme hydrologique international (PHI), Secteur des sciences exactes et naturelles, UNESCO*, d'**Olivier Thibault**, *Directeur général de l'Agence de l'eau Artois-Picardie*, et de **Denis Désille**, *Président du réseau Projection.*



Au fil des questions posées par Lionel Goujon, les invités se sont exprimés sur l'initiative du réseau Projection, le choix de la thématique de cet événement, la place accordée dans le secteur à la jeunesse et à leurs initiatives.

Denis Désille, Président du **réseau Projection** a rappelé les activités de l'association et a mentionné leur diversité, forte de ses 400 membres provenant du Nord comme du Sud (et principalement de l'Afrique Sub-saharienne dans ce cas). Le forum DEFIS SUD 2 répond donc à l'attente des jeunes professionnels d'exprimer leurs points de vue par des ateliers qu'ils ont conçus et pensés pour eux et pour les étudiants. Monsieur Olivier Thibault, Directeur général de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, a souligné croire dans le réseau Projection « *On pense que ça a du sens dans les politiques qu'on essaye de promouvoir (...) dès le moment que quelqu'un œuvre dans ce sens-là on est là. Il faut en parler aux gens, convaincre, créer des relais. Tout ça, ça a du sens* ».

Le mot d'accueil du Directeur des Relations Internationales et de la Sûreté d'Eau de Paris, Monsieur Bruno Nguyen, a tout de suite porté sur **l'implication de la jeunesse** « *On a du mal dans notre monde technique à attirer des jeunes talents, le moyen c'est de l'ouvrir sur la partie internationale* ». Chacun à leur tour, les

invités de l'ouverture du Forum *DEFIS SUD 2* ont donné leur avis sur le rôle des jeunes dans le secteur des services essentiels.

Monsieur Olivier Thibault a pu témoigner de l'initiative de l'Agence Artois Picardie en faveur de la jeunesse et de l'eau et du processus qui a mené à la mise en place du Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau. « *Ils proposent, ils écrivent des choses, voire ils nous ennuiant avec des questions que l'on n'a pas trop envie que l'on nous pose ! (...) Il y a un vrai enthousiasme, j'aurais adoré un Parlement comme ça à mon époque* »

En pleine Année Internationale de la Coopération dans le domaine de l'Eau, Madame Blanca Jiménez-Cisneros, Directrice de la Division des sciences de l'eau à l'UNESCO, a évoqué le rôle des jeunes dans le processus, le nouveau regard qu'ils portent sur le secteur et le poids qu'ils portent pour que les choses avancent. « *Ils sont déjà passés de l'autre côté, du côté des solutions* ».

La question des programmes de formation des jeunes a également été abordée par Blanca Jiménez-Cisneros en soulignant le rôle important de l'UNESCO par la mise en place de l'UNESCO-IHE, Institut d'éducation scientifique relative à l'eau dans le monde, mais également par le biais de ses 18 centres relatifs à l'eau à travers le monde. Grâce à des bourses ou d'autres formes de collaborations, les jeunes font petit à petit partie d'un réseau international traitant de l'eau, qui se focalise de plus en plus sur les enjeux urbains. « *On doit avoir une vision plus globale, on est en train de la partager entre différents pays, bassins mais aussi entre différentes générations. On doit donc travailler ensemble pour une meilleure gestion de l'eau* ».

Les personnes présentes à l'ouverture, et particulièrement les étudiants et les jeunes professionnels, retiendront les conseils de Maurice Bernard qui a insisté sur le **goût et la vocation pour l'action publique** pour travailler dans ce domaine des services essentiels. Saisir les opportunités et possibilités de travailler sur des projets concrets dans des rôles différents, acquérir une compétence dans un secteur donné dans le but de **se forger une vision** à travers ses expériences et ses erreurs : « *On ne peut pas donner des compétences sans en avoir soi-même. La vision se forge à travers l'humilité dans laquelle se confrontent nos certitudes avec la réalité. Nos certitudes ne tiennent pas toujours la route.* »

Enfin, l'importance d'établir un **lien entre urbanisme et services essentiels** a été rappelée par Denis Désille : « *Le développement des services de base et la planification urbaine sont deux enjeux indissociables* ». Maîtriser la ville, anticiper son évolution mais aussi les îlots de croissance démographique et les zones prioritaires en matière d'intervention : autant de défis auxquels il faut répondre. « *Du moment qu'on a ses réponses on peut déclencher des interventions pour l'accès aux services essentiels, d'où l'évidence de traiter ces questions de manière simultanée. Si on n'a pas cette cohésion on bascule dans l'anarchie urbaine : les bidonvilles* ».

Le réseau Projection par l'intermédiaire du Forum DEFIS SUD 2 prolonge son initiative du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau à Marseille dans le but de faire évoluer cette thématique.

RAPPORTE PAR : DIANE MACHAYEKHI

<http://www.defis-sud.org/Debats-2013/Debats-ENJEUX2013.html#villeSud>

LES VILLES DU SUD, C'EST QUOI AU JUSTE ?

Jour : Vendredi 19 avril 2013

Heure : 9h30 - 11h30 (à la suite de l'ouverture)

Lieu : La Fabrique

De quoi a-t-on parlé ?

A travers un grand quizz des villes du Sud, cette session a permis de nous pencher sur la question même des villes du Sud pour mieux en comprendre leurs mutations et leurs problématiques futures. Le débat s'est organisé autour de questions posées au public à partir d'un support (cartes, graphiques, etc.) suivi d'une remise en contexte et d'un cadrage des notions délivrés par nos intervenants spécialistes des villes en développement.

Qui était présent ?

Animateur : **Lionel Goujon**, *Division Eau et Assainissement, Agence Française de Développement.*

Intervenants : **Eric Huybrechts**, *Architecte et urbaniste de la division Actions internationales de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France*, et **Guillaume Josse**, *Directeur Général de Groupe Huit.*



Le quizz s'est articulé autour de six parties pour mieux saisir les différents aspects et enjeux des villes en développement.

1- Les villes du Sud : définition(s)

▪ **Comment définiriez-vous la ville ?**

Quelques idées du public : une grosse population, la concentration (une histoire de densité), une forme de gouvernance, une agglomération de différences, des infrastructures de bases, des inégalités dans la ville, une « artificialisation du territoire », une dimension économique.

La ville est multiforme et la **définition de la notion de ville est très subjective** selon les pays et leur définition de l'urbain. Les définitions nationales varient en fonction de la taille, de la fonction, du statut des villes. La part de la population vivant en milieu urbain varie donc en fonction des normes choisies pour définir cette population. Cela se joue aussi sur la taille et la proximité des agglomérations. Pour d'autres, c'est aussi le « sentiment d'être urbain ».

Au final, il n'existe pas vraiment de règle en la matière mais le plus important est de penser comment gérer un territoire où il y a une certaine concentration urbaine. **Définir l'urbain, c'est se référer à des logiques spatiales à différentes échelles** : la municipalité, le centre-ville, le péricentre, la banlieue, l'agglomération, la conurbation, la métropole, la mégapole. Ces notions font référence à différentes

réalités et modalités de gouvernance. Par exemple, la métropole fait système en termes de réseaux, de mobilité, d'économie.

▪ *Les différentes formes de l'urbanisation*

Autant de villes que de pratiques et d'histoires différentes. La densité urbaine est très spécifique et n'a pas de relation avec la taille de la ville. Par exemple, la ville de Hong Kong est très dense avec ses 5 millions d'habitants. Chaque ville doit être analysée selon ses composantes.

Les comparaisons entre les villes sont très difficiles à mener car elles dépendent du territoire pris en compte et dépendent des normes et échelles territoriales qui peuvent être très différentes.

2- Les villes du Sud en chiffres

▪ *VRAI ou FAUX : Seules les villes Sud connaissent une croissance démographique positive ?*

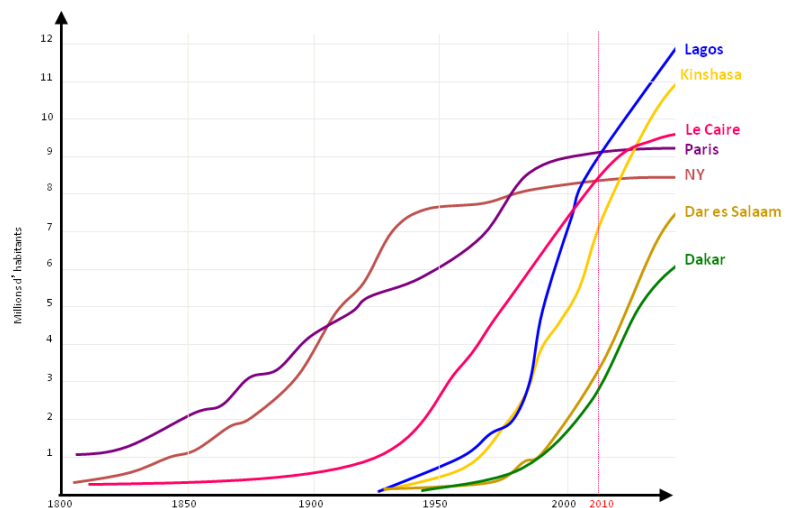
Les villes du Nord connaissent elles aussi une croissance démographique : toutes les villes sont en croissance, il n'y a pas de « tropisme urbain » des PMA. Ce qui change c'est l'intensité globale de la croissance et le moment où elle s'est produite : beaucoup plus tard dans le Sud et de manière beaucoup plus rapide. Aujourd'hui, les taux de croissance des villes du Sud avoisinent les 7%.

▪ *Analyse de courbes de croissance démographique*

Des courbes d'évolution démographique permettent d'illustrer les différents phénomènes que connaissent ces villes. Alors que Paris connaît une croissance forte dès le 19^{ème} siècle et continue à croître dans le temps, la ville du Caire a dû gérer une croissance plus tardive à partir des années 1930 mais beaucoup plus violente. Dar el Salaam et Dakar ont connu quant à elles des croissances très tardives (années 1980).

Dans des villes très récentes comme Kinshasa ou Lagos, il est très difficile de comptabiliser le nombre d'habitants. Mais on sait que Kinshasa est une des villes dont la population double tous les 10 à 15 ans.

Plus la croissance est tardive plus elle est forte. Certaines villes du Sud sont aujourd'hui « stabilisées » alors que d'autres connaissent toujours une forte explosion urbaine.



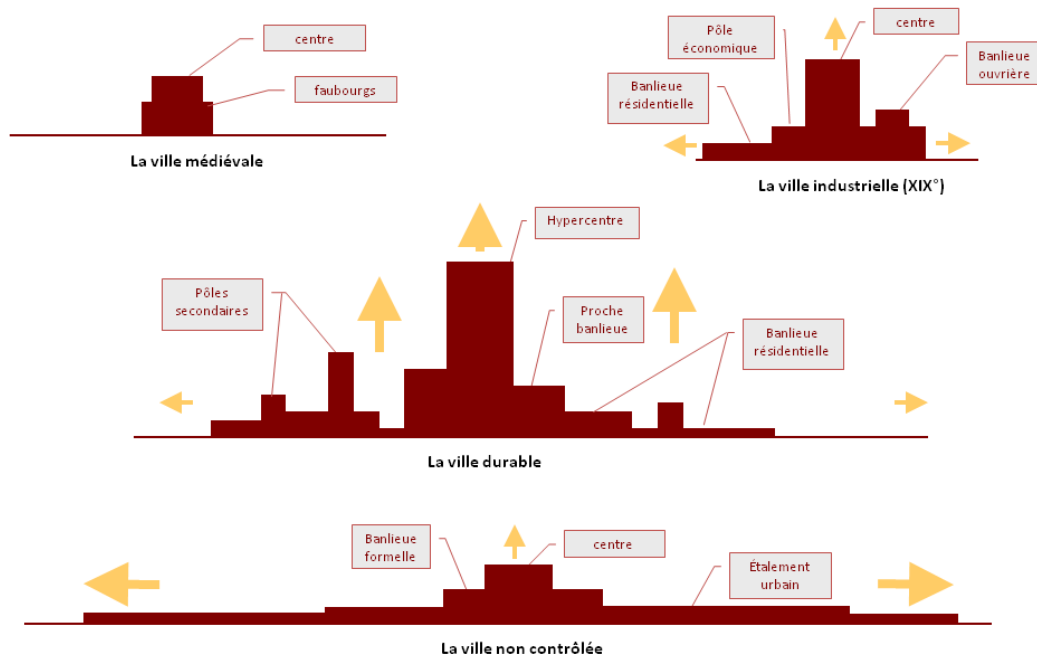
▪ *Chiffres clés*

Taux de croissance de Paris (1840 – 1920) : 1.8% par an, de New-York (1800 – 1910) : 3.8% par an, Kinshasa (1960-2010) : 5,7% par an, Lagos (1960-2010) : 4,7% par an.

Pour passer de 0,5 à 5M d'habitants, Paris a mis plus de 100 ans, New-York et le Caire 70 ans alors que Lagos et Kinshasa ont mis 40 ans !

Lagos et Kinshasa croissent de 1000 habitants par jour, combien de temps met Toulouse ? Un an !

3- Les villes du Sud, quel(s) modèle(s) ?



▪ **Les différents modèles de villes**

La **ville médiévale** : une petite ville

La **ville industrielle** type du XIXème siècle est aujourd'hui un schéma fréquent.

La **ville durable**, une ville polycentrique, compacte avec un pôle secondaire pour décharger le centre (comme la région parisienne). Ces villes sont souvent en cours de désindustrialisation. Ce modèle est parfois inadapté aux contextes et les contextes ne peuvent pas toujours recevoir ce type de conception. Les villes sont liées aux formes et à la nature du développement économique.

La **ville non contrôlée** abrite une forte population mais pas forcément en forte croissance démographique ; on peut aussi trouver dans ce modèle de villes des situations de conflit ou de sécheresse.

▪ **Des villes, des modèles ?**

Malgré des **contextes culturels et démographiques différents**, on arrive à des formes urbaines très **proches** (les formes urbaines de Washington et Ndjama sont très semblables).

Les urbanistes contrôlent finalement peu de choses car malgré ce qu'ils décident, on retrouve un peu partout les mêmes formes urbaines.

4- Les villes du Sud en mutation(s)

▪ **Les villes croissent-elles plus vite en superficie ou en population ?**

On peut trouver les deux phénomènes mais l'**étalement urbain** représente une véritable plaie pour de nombreuses villes, africaines notamment. Il existe de grandes difficultés à mettre en place des réseaux dans ces villes et cela peut aboutir à une gestion catastrophique. Certaines villes ont réussi à faire face à ce défi, comme par exemple la ville de Baltimore qui a mis en place une urbanisation contrôlée et financée.

▪ **De nouveaux phénomènes urbains**

On observe l'émergence de **conurbations** et de **corridors urbains** : une nouvelle réalité des formes d'urbanisation en expansion. Par exemple, le corridor urbain du Golfe de Guinée regroupe 25 millions d'habitants.

▪ **Observation d'une vue satellite de Ouagadougou**

Au sein des villes, des **zones formelles et informelles** sont **présentes**, bien délimitées celles-ci ne se mélangent pas. Toutes les villes génèrent de l'informel.

Comment transformer des quartiers de milliers d'habitants en ville ? Comment fait-on pour faire de la rénovation urbaine alors qu'il n'y a pas de planification ? L'idée est de **faire rentrer l'équité dans ces quartiers informels**.

Il existe un terrible débat qui pose la question du bien-fondé des villes. Les villes peuvent s'exprimer de différentes façons et les villes sont toutes faites de contrastes.



▪ **Quel est le continent le plus touché par le phénomène de « bidonvillisation » ?**

La définition d'un bidonville est très large et regroupe tous les quartiers non équipés en services très généralement des quartiers denses et en matériaux précaires (qui va au-delà de la notion de « non-lotis »). **La définition du bidonville étant parfois peu claire, certains y préfèrent la notion de quartier informel : la ville non planifiée avec des niveaux d'équipement variés.**

Attention, il existe beaucoup d'inégalités ou d'informalités aussi dans les quartiers formels ! La dichotomie marche assez bien en terme physique mais ça ne veut pas dire que ces quartiers sont totalement formels.

Le mode normal de production de la ville est la ville informelle ! C'est la planification et la capacité d'une ville à organiser son espace qui sont anormaux ; cette planification est en général plus facile à mettre en place dans des Etats aux fortes traditions étatiques.

A travers la planification on produit beaucoup de villes « vides » qui ne répondent pas obligatoirement à la demande sociale et c'est un grand problème pour les urbanistes.

Encore une fois tout dépend de là où l'on se place. Si on prend en compte le nombre de citoyens vivant dans des bidonvilles, l'urgence est en Asie, si l'on considère le pourcentage de la population urbaine, l'urgence est alors en Afrique.

Globalement il y a une **aggravation du phénomène en Afrique Sub-saharienne et dans les pays du Moyen-Orient et du Golfe**, une **stabilisation en Asie et en Amérique Latine** et une **amélioration en Afrique du Nord**.

5- Les villes du Sud : planification et gouvernance

▪ **Selon vous, quelles sont les manières de traduire un projet urbain ?**

Quand on travaille sur un territoire on doit faire du lien entre les différents secteurs, les outils, articuler les systèmes et les échelles. Il est **parfois difficile de coordonner, à l'horizontal, les différents acteurs sectoriel mais aussi au niveau vertical entre le central et les autres acteurs**. Par exemple, il n'y a eu aucune articulation entre le plan de transport de Rio de Janeiro et les autres composantes de la ville ; et cette expérience représente le fruit de l'abandon total de la planification urbaine.

La planification a longtemps été portée par les Etats. La vague de la décentralisation a amené de grands changements sur le transfert de prise de décision. L'échelon local s'est vu renforcé ce qui impose une participation plus forte de la population dans les projets.

Un **projet peut se traduire de différentes manières (spatial, temporel, programmatique, financier)**. Les différents métiers et missions qui en découlent doivent s'articuler. On se focalise très souvent sur les services essentiels sans penser de manière plus globale à la population.

6- Les villes du Sud : quels enjeux ?

▪ *A quels risques majeurs les villes en développement doivent-elles faire face?*

Les villes du Sud doivent faire face à de nombreux risques tels que le **risque sismique**, la **congestion**, la **bidonvillisation**, l'**urbanisation des zones agricoles**, le **changement climatique**, etc. La **gestion des déchets** en fait partie quand l'on sait que c'est un demi-kilo par jour par personne de déchets qui devrait théoriquement être traité par une décharge contrôlée.

C'est la question financière sous-jacente qui pose le plus question, car on ne fait pas de planification sans argent ! Le budget moyen d'une commune française par habitant par an peut aller jusqu'à 3000 euros (partagé entre le fonctionnement et l'investissement), quand Lomé dispose de 2 euros... En termes de budget des collectivités, il existe un écart énorme et bien plus important que la différence de richesse au niveau du PIB.

Une amélioration est notable dans les pays émergents, mais dans beaucoup de villes comme en Afrique, la ville ne génère pas les revenus nécessaires à sa propre gestion (c'est la plus grande zone où l'on ne paye pas d'impôts) et il n'existe parfois pas d'adresse ou de cadastre.

Conclusion : on sait comment mettre en place ce type de planification, comment le faire techniquement mais ça **nécessite de mobiliser toutes les institutions en charge de la ville et dans une logique de durée** (sur une vingtaine d'années). Peu sont prêts à payer pour cela.

▪ *La ville, une opportunité pour les pays en développement ?*

Le constat est assez alarmiste : des situations empirent, des villes n'ont pas d'argent... mais des politiques urbaines commencent à émerger.

Ce n'est pas qu'une question d'argent, de gouvernance, de renforcement de pouvoir territorial, local. Les effets se produisent aussi dans le temps. Il existe une évolution technologique qui amène des améliorations et qui suscitent de l'espoir. Certains territoires vont devenir de plus en plus attractifs et développer des opportunités.

RAPPORTE PAR : DIANE MACHAYEKHI

<http://www.defis-sud.org/Debats-2013/Debats-ENJEUX2013.html#villeSud>

ON SE TRAINE OU ON S'ENTRAINE ? DYNAMIQUES URBAINES ET ACCES AUX SERVICES ESSENTIELS

Jour : Vendredi 19 avril 2013

Heure : 13h00 - 14h30

Lieu : La Fabrique

Qui était présent ?

Animatrice : **Laure Crombé**, Doctorante, Université de Paris Ouest et Université de Fribourg.

Intervenants : **Jérôme Chenal**, Chercheur collaborateur scientifique, Ecole polytechnique de Lausanne, **Meleesa Naughton**, Water Anchor, Banque Mondiale et **Bruno Valfrey**, Directeur et expert institutionnel, Hydroconseil.

De quoi a-t-on parlé ?

Les villes du Sud présentent des dynamiques actuelles souvent extrêmes et rapides (démographie, bidonvillisation, forte précarité, modernisation partielle...) qui accentuent les écarts et les retards de développement : comment gérer ces espaces et comment faire pour construire une ville juste et équitable ?

La viabilisation des espaces habités et leur connexion aux réseaux urbains (services essentiels) est loin de précéder leur occupation, au mieux elle intervient ensuite, au pire elle ne se fait jamais : quels phénomènes émergent alors, comment intégrer ces espaces à la ville ?

Le développement des services essentiels et la planification urbaine mettent en jeu de multiples acteurs et stratégies, propres à chaque domaine : quelles sont les influences et interconnexions entre les différentes politiques (synergie ou antagonisme) ?

Faut-il, et dans ce cas comment, coordonner les processus et politiques de planification urbaine (centrale/globale) et le développement sectoriel des services essentiels dans les villes du Sud ?



Présentation de quatre situations qui se posent dans le cas de la planification des villes du SUD, suivi d'un QCM sur lequel le public est invité à se prononcer avant les réponses et commentaires des experts.

Les services, un problème avant tout économique et financier dans les villes du sud ?

- a. Bien sûr, sans finance stable et suffisante les pouvoirs publics ne peuvent rien faire**
- b. Non, l'argent est là, mais mal dépensé, toujours investis dans les mêmes espaces, au profit des mêmes populations.**
- c. Ce n'est pas une question financière... mais politique.**

Jérôme Chenal penche plutôt pour la réponse B. Il y a un développement économique qui se fait, mais les revenus générés ne profitent pas à la majorité des habitants de la ville, ils alimentent plutôt l'enrichissement illicite.

Meleesa Naughton pense que les 3 réponses sont valables. Il y a un manque global de financement mais si l'on prend le secteur de l'eau par exemple, il y a un besoin d'investissement qui n'est pas satisfait parce que les professionnels évoluent dans un contexte politique qui ne leur permet pas d'avoir accès à toutes leurs sources de revenus (tarifs, taxation, bailleurs de fonds). Ainsi, les entreprises ne sont pas en mesure de se projeter dans le futur.

Bruno Valfrey choisirait la réponse B qui reflète le mieux la problématique, cependant il est nécessaire de contextualiser. Prenons l'exemple de Dakar où la croissance urbaine est juste trop rapide pour permettre une prise en charge des services essentiels par les pouvoirs publics qui sont dépassés. Il y a des services tels que les télécommunications qui se développent partout en Afrique et qui arrivent à satisfaire la demande. La situation diffère d'un service à l'autre. Quel modèle choisir ? Le modèle de l'opérateur omniprésent dépendant de capital est dépassé. Le problème est moins un problème politique qu'un problème de gouvernance qui recouvre la corruption, les factures non payées, notamment par les institutions étatiques. Le réseau qui ne peut pas recouvrir ses frais ne développe pas son réseau et est ainsi condamné à rester restreint.

Question du public : Faire payer l'eau n'est-elle pas plus compliquée que faire payer le téléphone ? Ils sont tous deux des services essentiels.

→ Réponse de Bruno Valfrey : un service qui n'est pas performant ne peut pas faire de profit et ne peut pas se projeter dans le futur et se retrouve à emprunter chez les bailleurs de fonds. Il faut impérativement un équilibre financier pour être en mesure d'investir sur le long terme que ça soit dans le domaine public ou privé.

→ Nuance de Jérôme Chenal : les populations les plus fragiles n'ont pas forcément les moyens de payer les services même si ceux-ci sont performants.

2- Bidonvilles, quartiers spontanés : le déguerpissement comme politique de gestion urbaine ?

- a. Le déguerpissement, c'est la solution puisque les populations qui vivent dans ces quartiers ne sont pas urbaines, ni légitimes.**
- b. Le passage par la destruction est inévitable pour pouvoir reloger dans de meilleures conditions.**
- c. On peut tolérer ces quartiers, mais sans aider à la connexion aux services. Cela encouragerait leur croissance.**

Le public propose une réponse D qui serait non la destruction mais la rénovation ou la réhabilitation sur site.

Jérôme Chenal – Les habitants de ces bidonvilles sont des citoyens à part entière et doivent être considérés comme tel. Toutefois, cela pourrait inciter à l'occupation des espaces de manière anarchique. Il n'y a pas de solution radicale à apporter, il y a des questions politiques, stratégiques à prendre en compte. La solution devrait être adaptée à chaque situation pour que la population vive dans des conditions décentes.

Meleesa Naughton a du mal à choisir une réponse et penche pour la réponse D. La ville, c'est avant tout l'espace de ses habitants. Ses quartiers spontanés sont établis depuis des années. On peut prendre l'exemple du « Orangi project », dont l'initiatrice a été assassinée le mois dernier. Elle est la preuve que l'accès aux services publics dans les bidonvilles est possible dans un contexte participatif. Un autre exemple cité est celui de la ville de Douala qui avait distribué des titres fonciers que les bénéficiaires ont

préférée revendre pour ensuite s'installer dans un autre bidonville. Ce qui ramène à la réponse de Jérôme : il faut travailler avec les autorités locales pour permettre l'accès au titre foncier.

Bruno Valfrey – Les phénomènes de production du foncier sont complexes. Les bidonvilles s'installent pour de longues années, le phénomène ne fait effectivement que s'amplifier ainsi le futur des OMD se joue bien dans les bidonvilles. Au niveau local, la dureté des discours des élites locales est aberrante. Ils sont déconnectés et ne reconnaissent pas la légitimité des habitants des bidonvilles. L'aménagement urbain ne se fera pas du jour au lendemain donc il faut trouver des solutions qui permettent de contourner le problème des bidonvilles et d'améliorer l'accès aux services essentiels. Certaines compagnies des eaux sont contractuellement interdites de fournir de l'eau aux gens qui n'ont pas de titres fonciers. Il faut de l'imagination dans le contexte technique pour permettre l'accès aux services essentiels. La solution trouvée à Alger par exemple était l'armoire de compteur, alimentée par des spaghettis (tuyaux d'arrosage) à l'entrée des bidonvilles.

Commentaires du public :

Les risques naturels (montée du niveau de la mer, inondations, terrains glissants) ne permettent tout simplement pas de laisser les bidonvilles dans certains endroits.

La formation et la construction de certains bidonvilles montrent qu'ils sont loin d'être spontanés. On observe une anticipation de la part des habitants qui pensent à l'éventualité d'une régulation donc le terme « spontané » peut être questionné. Le logement social est vraiment très intéressant mais il est mal mis en place de sorte qu'au bout de quelques années, il ressemble aux quartiers irréguliers voisins.

→ Jérôme Chenal explique l'historique du terme spontané qui viendrait de situations où des paysans sans terre, notamment en Amérique Latine, pratiquaient l'invasion massive et nocturne de terres inoccupées. Du fait du nombre d'occupants, ils ne pouvaient pas être délogés. Le terme a été généralisé mais il est vraiment qu'il ne s'applique pas forcément en Afrique.

Un titre de propriété ne fait pas forcément tout et son absence ne devrait pas empêcher l'accès aux services essentiels.

Est-ce que les politiques de déguerpissement ne déplacent pas seulement le problème ? Par exemple à Niamey ou Ouagadougou, les populations réinstallées ont vendu les titres fonciers pour s'installer dans des bidonvilles ; le cycle est sans fin. Une solution à Niamey est que les bénéficiaires de relogement ont un contrat qui ne leur permet pas de vendre leur terrain pendant une durée de 20 ans.

Les quartiers centraux qui se paupérisent posent aussi le problème de la protection du patrimoine, comme par exemple les médinas en Tunisie.

3- Il y a « auto-production » de services dans ces quartiers, les solutions sont souvent caractérisées par des arrangements alternatifs, du bricolage, de la débrouille...

- a. Puisqu'au final la population des quartiers précaires se débrouille, il n'y a pas besoin de planifier à l'avance ou d'intervenir pour l'installation des services essentiels ?**
- b. Des systèmes et acteurs alternatifs se développent, il suffit des les intégrer après-coup.**
- c. Les alternatives et détournements du réseau formel ne doivent pas être tolérés dans la ville.**

Bruno Valfrey choisit la réponse B – C'est bien d'intégrer les systèmes et acteurs alternatifs mais les intégrer à quoi? La nature a horreur du vide donc les opérateurs privés se développent dès que le contexte s'y prête. Cela va à l'encontre des monopoles, comme par exemple à Maputo où il y a plus de 400 (petits) opérateurs (privés) très compétitifs. Ils proposent des frais de connexion moins élevés que l'opérateur public et représentent donc une alternative légitime pour plusieurs centaines de millions de personnes. Ceux qui sont les plus compétents techniquement et proposent un meilleur service clientèle, émergent, se développent et se professionnalisent.

Meleesa Naughton choisit aussi la réponse B cependant elle trouve que la difficulté de travailler après coup. La professionnalisation des petits opérateurs est toutefois intéressante : par exemple, dans un projet d'assainissement, la communauté urbaine a été obligée de prendre en compte les petits vidangeurs

qui travaillaient déjà dans la ville. Ils ont opté pour la formation sur l'administration financière, afin de permettre à ces acteurs de se formaliser et de mieux gérer leur travail.

Jérôme Chenal – La planification est nécessaire même si elle n'est pas immédiate, donc aucun laisser aller ne doit être toléré. Les détournements de système ne sont pas forcément faits par les plus pauvres, au bénéfice des plus pauvres. On trouve bien souvent un système de corruption qui est en place et profite bien davantage aux plus riches qu'aux plus pauvres. Par exemple, à Dakar, l'informel est l'apanage du plus riche, le plus pauvre est plutôt intéressé par la formalisation de sa situation. Selon les cas, certains systèmes bien qu'informels ne devraient peut être pas se formaliser.

4- Et les projets de coopération internationale dans tout cela ?

- a. Les projets d'aide (urgence, développement) pour l'aménagement des services essentiels contribuent finalement au manque de cohérence entre planification urbaine et sectorielle, à une forte différenciation et à un éclatement du service.***
- b. Sans les projets de coopération, la situation des villes du sud serait bien pire.***
- c. Les acteurs de la coopération viennent s'ajouter aux processus de planification, la coordination des acteurs n'en devient que plus complexe.***

Jérôme Chenal - L'idée d'une planification parfaite est utopique. Le but du jeu est de coordonner le mieux possible toutes ces actions.

Meleesa Naughton – Le gouvernement local doit définir les priorités, les institutions doivent ensuite s'aligner.

Bruno Valfrey dit ne pas pouvoir trop se prononcer parce que les institutions en question sont ses clients ;) Une chose importante c'est bien connaître son interlocuteur. L'intérêt au final, c'est que l'argent investi par ces institutions soit bien utilisé.

Conclusion : Il n'y a pas de modèle préétabli pour les villes du sud. La planification urbaine pour être bénéfique doit être adaptable et évolutive afin de permettre une meilleure mise en œuvre des outils de gestion. La question des acteurs et des échelles d'action dans la ville est au cœur des liens entre développement sectoriel et planification urbaine.

RAPPORTE PAR : FATOU DIAGNE

<http://www.defis-sud.org/Debats-2013/Debats-ENJEUX2013.html#dynamiques>

DEVENEZ ACTEURS DE LA VILLE !

CONCERTATION AUTOUR D'UN PROJET DE RACCORDEMENT

Jour : Vendredi 19 avril 2013

Heure : 13h00 - 14h30

Lieu : La Fabrique

De quoi a-t-on parlé ?

L'idée est de partir d'un cas réel et pratique d'un projet de raccordement au réseau d'eau et d'assainissement dans un quartier informel. Par le biais d'un jeu de rôles, l'objectif de la session a été de se rendre compte de la complexité sociale, technique, politique et spatiale des réseaux de services essentiels, de la variété des enjeux et des acteurs concernés, et donc aussi des différents intérêts à l'œuvre qui influencent un processus de décision.

Qui était présent ?

Animatrice : **Laure Criqui**, *Doctorante en aménagement-urbanisme, LATTS – Université Paris-Est.*

Intervenant : **Michel Gérard**, *Expert indépendant.*



La session s'est basée sur un cas pratique et classique de raccordement. Dans un premier temps, les éléments de contexte sont présentés.

Présentation des éléments de contexte du projet en question

Le cas pratique part de cas réels de projets mis en place dans les quartiers de la banlieue de Lima, Pérou. Une topographie : un quartier en pente forte, pas toujours facile d'accès notamment pour les camions, pas de ressources en eaux souterraines et pas de précipitations. Un quartier construit de manière organisée et structurée, avec une trame urbaine généralement respectée.

Une sécurité foncière : il n'existe pas de risque d'éviction. On se situe dans un cadre politique national tolérant vis-à-vis de l'urbanisation spontanée. Il n'existe pas d'obstacle légal ou juridique à leur raccordement et les habitants sont dans des dynamiques de consolidation progressive et pérenne de leur logement.

Une population qui n'est pas en extrême pauvreté mais plutôt dans une dynamique d'amélioration progressive de leurs conditions de vie, à laquelle l'accès aux services essentiels va évidemment contribuer.

L'idée est de traiter les questions sociales, spatiales et techniques en laissant volontairement les questions de financement de côté (un long débat qui renvoie à des questions de libéralisation et de

gestion très souvent traitées). Un débat du Forum a traité des questions spécifiques du financement « Du troqueur au trader, le financement l'affaire de tous ».

Objectif du cas pratique

L'entreprise d'eau et d'assainissement publique décide le raccordement de ce quartier. Trois options sont envisageables (le système progressif, condominial et conventionnel) dont les caractéristiques sont bien différentes :

	SYSTÈME PROGRESSIF	SYSTÈME CONDOMINIAL	SYSTÈME CONVENTIONNEL
Equipements et matériaux	Flotte de camions + Réservoir + Canalisations secondaires + Bornes-fontaines + Latrines	Infrastructures primaires Canalisations secondaires allégées + Connexions domiciliaires	Infrastructures primaires + Canalisations secondaires classiques + Connexions domiciliaires
Forme du réseau	Tracé des travées secondaires sur les voies principales sans connexion individuelle	Tracé par les voies principales puis par lots individuels ou ruelles, superficiel et étroit	Tracé par les voies jusqu' à chaque domicile, tranchées larges et profondes
Division du travail	Travaux communautaires, gestion communautaire, entretien communautaire	Travaux communautaires, gestion centrale, entretien individuel et communautaire	Travaux sous-traités, gestion centrale, entretien et maintenance centraux ou sous-traités
Modes de gestion	Comité communautaire d'administration et distribution de l'eau	Comité de chantier et d'entretien du réseau, contrats individuels	Relations contractuelles individuelles
Finances	Coût pour l'entreprise: 200 Pas de frais de connexion	Coût pour l'entreprise: 600 Frais de connexion normal	Coût : 1000 Frais de connexion normal
Délais	4 mois d'études et accompagnement social + 1 mois d'approbation + 3 mois de travaux < 1 AN	6 mois d'études et accompagnement + 3 mois d'approbation + 4 mois de travaux ≈ 1 AN	6 mois d'étude + 6 mois d'approbation + 6 mois de travaux ≈ 1 ½ AN
Qualité du service	Fonction du Comité et de la consommation	6h par jour // Nettoyage du filtre dégraissant	6h par jour, mais problèmes de pression

Le public est divisé en 6 groupes :

- Habitants
- Travailleurs sociaux
- Petits opérateurs privés
- Chefs d'entreprises sanitaires et BTP
- Ingénieurs
- Municipalité

Chacun des groupes doit réfléchir en fonction de son rôle et des différents paramètres de son profil (une fiche est distribuée à chaque groupe) à l'option de raccordement qu'ils souhaiteraient. Le temps de concertation dure dix minutes.

Laissons place à la concertation !

Un porte-parole de chaque groupe vient défendre ses intérêts à la table des négociations :

- Le chef d'entreprise Sanitaire/BTP préconise la mise en place d'un système conventionnel pour garantir un meilleur équipement sanitaire. Il pourra par la suite offrir des services de plomberie et de maintenance. Son profit est également plus important pour les travaux importants et les équipements lourds. Son équipe est prête pour commencer le travail.
- La travailleuse sociale ne se décide pas pour tel ou tel réseau considérant qu'une étude préalable approfondie est nécessaire et doit être mise en place dans le but d'adapter le réseau et d'anticiper les éventuels conflits.
- L'ingénieur civil opte pour le système conventionnel, le progressif n'étant pas satisfaisant d'un point de vue de la gestion des eaux grises. Le système condominial représenterait quant à lui un problème à long terme du point de vue de la maintenance, le coût du projet devenant alors nettement moins intéressant.
- Le représentant de la municipalité choisit le système condominial. A savoir que le raccordement va entraîner une vague de demande de titularisation et que les quartiers irréguliers ne rentrent dans aucun cadre réglementaire ou administratif, il ne peut pas distribuer des titres de propriétés. Ce système pourrait atténuer des nuisances liées à la réalisation des travaux (problème de circulation, détritrus à évacuer, route à reboucher etc.). Ce groupe propose un arrangement concernant les coûts de la maintenance.
- Les habitants remercient l'ensemble des parties de les avoir conviés à cette réunion et de s'intéresser à eux. Le représentant de quartier souligne la multitude de profils des habitants (propriétaires, locataires, arrivés dans le quartier récemment ou pas, etc.). Les habitants n'ont pas encore statué sur le système qui conviendrait le mieux à leurs attentes : progressif ou condominial. Le système progressif leur permettrait d'avoir un rôle important dans le cadre d'une gestion communautaire.
- Les petits opérateurs privés optent pour le système condominial, l'arrivée d'un réseau rentrant directement en concurrence avec leur service.

Après négociation, les six représentants se mettent d'accord pour l'option du réseau condominial. Les travailleurs sociaux proposent d'encadrer les habitants dans leurs modes de gestion, l'ingénieur et le chef d'entreprise BTP acceptent sous condition de participation des habitants à la construction : chaque partie prenante doit faire des concessions.

Analyse de la négociation

- La négociation a permis de réaliser la diversité des intérêts urbains à l'œuvre autour de la question des services essentiels.
- Les options techniques sont relatives et dépendantes du contexte.
- Les projets d'infrastructures sont importants pour le gouvernement d'une ville.
- Les logiques sont aussi différentes dans chacun des groupes : par exemple, les locataires et les propriétaires ont des logiques différentes malgré le fait qu'ils soient tous les deux des groupes d'habitants.
- Selon les contextes et dans le temps, différentes options peuvent être choisies.
- Dans la réalité, et concernant ce cas pratique, les trois options (progressive, condominiale et conventionnelle) ont été mises en place. Dans un cadre d'urgence, le progressif a été tout d'abord mis en place. De 2002 à 2006, et en se basant sur l'expérience brésilienne, et avec le soutien de la Banque Mondiale, le système condominial a été expérimenté. Le secteur du BTP perdant du marché et les ingénieurs étant réticents, le réseau conventionnel a été choisi lors d'une nouvelle politique d'extension avec la mise en place de grands travaux depuis 2006.

Michel Gérard présente ses **cinq piliers de la sagesse**, à prendre en compte lors de la mise en place d'un projet :

- **Ne jamais attendre le schéma, le plan d'urbanisme pour agir** et donner son avis sur la meilleure forme et la meilleure implantation des services essentiels
- Ne pas hésiter à faire des **plans de lotissement simplissimes** (carroyages, angles droits etc.). Apprendre à des urbanistes aux pieds nus à les dessiner et à les piqueter sur le sol.
- Il est important de bien observer comment les gens se débrouillent déjà quand il n'y a rien pour se procurer un service (avoir de l'énergie pour cuisiner, de l'eau, gestion des eaux noires et grises, etc.) : **observer le réel**. Il s'agit d'observer les acteurs qui interagissent et gagnent leur vie sur ces activités : que font les acteurs informels et comment les intégrer ?
- Toujours **penser à des systèmes alternatifs**. Si on en voit en application, les décrire et les diffuser, ils peuvent servir ailleurs et entrer dans les livres des étudiants qui, sinon, auront toujours du mal à sortir, surtout en début de carrière, de ce qu'ils ont appris. Trop de monde veut réappliquer des modèles préexistants d'où la nécessité d'être innovant.
- Une opération doit être **réplicable**. Une réalisation qui ne pourra pas être répliquée ne servira à rien. En revanche toute réalisation répliquable portera des fruits... si on la fait connaître bien entendu.

Et un petit dernier...

- Ne pas hésiter dans un contexte décisionnel difficile et lent, à **prendre des initiatives**.



- Il n'y a pas de solution consensuelle qui puisse satisfaire tout le monde.
- Les services soulèvent des questions multisectorielles sur la ville.
- Pas vraiment toujours besoin de planification !

RAPPORTE PAR : DIANE MACHAYEKHI

<http://www.defis-sud.org/Debats-2013/Debats-ENJEUX2013.html#acteurs>

HORS CHAMP : QUELLE PLACE POUR LES INITIATIVES NON PLANIFIEES ?

Jour : Vendredi 19 avril 2013

Heure : 18h00 - 19h00

Lieu : La Fabrique

De quoi a-t-on parlé ?

Dans les villes du Sud, différents types d'acteurs sont amenés à développer, hors du cadre de l'autorité territoriale, des initiatives pour l'accès aux services essentiels. Informelles ou non, ces initiatives non-planifiées peuvent avoir différents types d'impacts en termes de gouvernance et de planification des services. Alors comment prendre en compte ces actions spontanées pour les services essentiels afin de les intégrer dans une démarche de planification urbaine ?

Qui était présent ?

Animateur : **Denis Désille**, *Président du réseau Projection et responsable pôle Recherche et Développement du pS-Eau.*

Intervenants : **Xavier Crépin**, *Expert à l'AdP-Villes en développement*, **Bénédicte Florin**, *Maître de conférences en géographie à l'Université de Tours*, et **Martin Leménager**, *Chef de projet Eau et Assainissement de l'Agence Française de Développement.*



A partir de la présentation de deux cas de « hors-champ » bien différents, cette session s'est articulée autour d'une alternance de présentation rapide des cas par les intervenants, de discussion du panel et de questions du public.

Le « Hors – champ » renvoie à tout ce qui se fait en-dehors de la planification et de la programmation de la ville, ce sont des services pas toujours reconnus, pas toujours légaux, mais qui rendent souvent de grands services, car ils occupent des espaces délaissés par la municipalité.

Deux cas ont été abordés lors de cette session :

- un premier cas « classique » où un service informel existe : il s'exerce plus ou moins dans l'ombre jusqu'au jour où la ville met en place un service formel, plus rationnel. Que devient le service historique informel ?
- un second cas, original parce que c'est un peu le processus inverse : un service formel existe, mais il fait preuve de grandes difficultés pour proposer un service de qualité à tous dans un contexte de gouvernance faible. Le choix est alors fait de volontairement contourner ce service problématique pour mettre en place des services alternatifs.

1. LE CAS DES ZABBALIN (CHIFFONNIERS) DANS LE CADRE DE LA REFORME DE LA GESTION DES DECHETS DE LA VILLE DU CAIRE

Le gouvernement égyptien a adopté en **2002 une réforme de gestion des déchets**, qui a consisté en une délégation du service à de grandes entreprises privées. **Quels effets cette réforme a-t-elle eu sur les chiffonniers du Caire ?** Et quelles stratégies cette corporation a-t-elle mis en place pour réagir ?

Avant la réforme de 2002, les **déchets d'entre 40 et 60% de la surface du Grand Caire étaient collectés par les zabbâlîn**. Ils récoltaient, au porte à porte, d'étage en étage, environ 5000 t/jour des déchets produits par l'agglomération du Caire (16 millions d'habitants), tandis qu'environ 3000 tonnes étaient ramassées par la Ville et 3000 tonnes brûlées par les habitants. Les tonnages collectés par le secteur informel l'étaient principalement dans les quartiers riches où les déchets sont les plus intéressants.

Les zabbâlîn sont très nombreux au Caire et il est très difficile de les dénombrer, mais de manière générale, les autorités les sous-estiment.

Le territoire de collecte se passe de père en fils, de manière héréditaire, ou peut éventuellement être vendu.

Dans les zarîba (porcheries), les zabbâlîn organisent une **hiérarchisation des déchets, en fonction de leur valeur**, qui correspond à la hiérarchie sociale et professionnelle au sein de la corporation. Ainsi, de nombreuses interdépendances et circulations des produits (et de l'argent) s'opèrent entre les familles, mais aussi entre des quartiers entiers de zabbâlîn.

Au final, le **taux de recyclage obtenu est d'environ 80%**, ce qui est très efficient pour un système de gestion des déchets. Une première partie des produits recyclés est vendue aux commerces, une seconde partie est achetée par les entreprises du secteur formel, et enfin une partie peut être exportée, comme par exemple des plastiques tel que le PET vers la Chine.

Ce **travail est très professionnalisé**, ce qui n'évacue pas la question de la **pénibilité** du travail.

La première réaction de la communauté des zabbâlîn face à cette réforme a été de sortir manifester dans la rue. En soit, c'est un point très positif dans la mesure où les zabbâlîn se sont ainsi fait connaître par les habitants du Caire. Mais, en mai 2009, l'abatage des cochons égyptiens a rendu leur situation d'autant plus précaire

En effet, **40% de matières organiques leur servaient à nourrir 300 000 porcs**, véritable capital pour les zabbâlîn (le lisier est vendu au paysan, puis le cochon est vendu aux grandes familles de charcutiers du Caire). En mai 2009, 300 000 porcs sont abattus en raison de la grippe H1N1 dite « porcine » en dépit de l'opposition de l'OMS (et du fait que cette grippe n'était pas porcine) ; politiquement, c'était une belle occasion d'abattre tous les cochons.

Ainsi, durant les mois de mai, juin et juillet 2009, les chiffonniers ont déversé dans la rue les matières organiques que les porcs ne mangeaient plus.

Depuis la réforme de 2002, des licences doivent être achetées par les zabbâlîn aux agences qui s'occupent de la gestion des déchets. Ce sont des **contrats de sous-traitance qui sont mis en place par appartement collecté**.

Ces contrats sont en général assez avantageux pour les compagnies étrangères qui les ont mis en place. On peut prendre l'exemple d'une société italienne : les zabbâlîn représentent 70% du territoire de cette entreprise mais seulement 13% des dépenses.

En outre, depuis la réforme, des accords ont été passés avec les commerçants notamment pour la récupération du carton, et on a vu apparaître un grand nombre de récupérateurs qui travaillent directement dans les décharges.

Est-ce que cette réforme a permis une certaine formalisation des zabbâln ?

Pas du tout, cette réforme était juste l'occasion de les faire payer. **Il n'y a eu aucune formalisation réelle**, d'autant plus que ce secteur informel est hyper organisé, avec de la revente aux usines des industries formelles, et des circulations jusqu'à la Chine. Le pire, c'est qu'en plus de ne pas les avoir aidés à se formaliser, **cette réforme a exclu tous les chiffonniers qui n'ont pas les moyens de payer une licence**.

La réforme a avant tout été portée par un projet politique, avec le stigmate de l'impureté sur les zabbâln, qui n'ont absolument **pas été pris en compte dans les études préparatoires**.

Beaucoup d'entre eux n'ont plus le droit de collecter, de ce fait tombent dans une marginalité beaucoup plus radicale.

On a observé de nombreux actes de petit sabotage, notamment sur les bennes. Via un téléphone rouge, les zabbâln se sont aussi organisés pour appeler et se plaindre que les sociétés faisaient mal leur travail. Cela a créé des tensions et suscité de nombreuses disputes entre les éboueurs égyptiens et les chiffonniers.

Un nouveau plan a été mis en place en 2010, avec la **remise en place du porte à porte, et le passage du « service de fait » sur un parcours prédéfini au paiement à la tonne collectée**. En outre, 5 sites d'enfouissement ont été créés et prises en charge par les sociétés privées, qui ont dorénavant une obligation de recyclage. Les zabbâln ont un droit de tri sur les décharges.

Enfin, et c'est l'avancée majeure du nouveau plan de 2010, un **nouveau cadre juridique a été créé qui intègre les zabbâln sous contrat**.

Questions du public et remarques du panel :

- *Comment fonctionne exactement ce système de sous-traitance par rapport à l'organisation corporatiste qui existait ?*

C'est très complexe et cela dépend énormément des quartiers et des sociétés qui ont le mandat de gestion du quartier. En général, on observe tout de même un système hybride où les chiffonniers sont payés de manière individuelle, mais continuent aussi d'être en lien avec leurs anciens patrons pour d'autres petits travaux

- *Qu'est-ce que cette réforme a changé dans la vision qu'a la population des chiffonniers ?*

Il est vrai que la vision que la population a des zabbâln a beaucoup changé, du simple fait qu'ils sont sortis de l'ombre. Aujourd'hui, ils ont atteint une certaine forme de reconnaissance : on en parle dans les médias, ils sont reconnus. Mais leur métier porte tout de même le poids de l'impureté.

- *Quel a été l'impact de la révolution arabe ?*

Il n'y a pas eu d'impact particulier, les conséquences sont plutôt d'ordre général, du fait que l'économie est quasi en faillite. En revanche, ce qui a changé, ce sont les cochons qui ne reviendront plus.

→ On qualifie ce service d'« informel », alors que dans d'autre domaine comme les transports par exemple, on est progressivement passé du discours sur informel au terme d'« **artisanat** ». Ces questions sémantiques sont très importantes, du fait de leur poids symbolique (Cf. X. Godard).

→ Il ne faut pas oublier le **poids économique de ce secteur informel** : le tri des zabbâlin nourrit les entreprises formelles. Ce mode de gestion est accroché à l'économie formelle du pays.

→ La **requalification par des termes positifs** est très importante du point de vue sociopolitique, d'autant plus dans un contexte où les zabbâlin sont à 90% cotes.

2. LE CAS DE L'INTERVENTION DE L'AFD POUR L'ACCES A L'EAU DANS LES QUARTIERS PERIPHERIQUES DE KINSHASA DANS UN CONTEXTE D'ABSENCE D'INTERLOCUTEUR ETATIQUE FIABLE

Le but de cette initiative est de formaliser la vente d'eau dans certains quartiers périphériques de Kinshasa, en s'appuyant sur des associations d'usagers. En effet, le plus compliqué, en particulier dans un contexte sensible, ce n'est pas de construire un réseau mais de le gérer.

Avant de parler du projet, il est important de donner quelques éléments de contexte :

La **République Démocratique du Congo est un pays de géant à très forte croissance urbaine** ; c'est un pays de 70 millions d'habitants, vaste comme l'Europe occidentale. **Un des derniers pays au classement en termes d'IDH**, le PIB est en chute libre depuis les années 1990 et la situation de conflits. Aujourd'hui, les bailleurs de fonds internationaux doivent composer avec **un Etat très fragile dans cette situation post-conflit**. Avec les conflits armés de 1994-1997 et 2003-2006, l'aide internationale s'est plus ou moins arrêtée face à la faiblesse des institutions et de la gouvernance.

Sur les questions d'accès à l'eau, les difficultés sont aussi bien présentes : 40 millions de personnes n'ont pas d'accès à l'eau, soit un **taux d'accès très bas de 45%**. Cela a des conséquences directes sur les conditions sanitaires qui sont très mauvaises ; on observe notamment un taux de mortalité infantile élevé et des épidémies de choléra endémique. En théorie, il y a un opérateur national de régie des eaux (Regideso en milieu urbain et SNHR en milieu rural), mais de nombreux dysfonctionnements ont été observés.

Kinshasa possède le record du monde du taux de croissance urbaine, en étant passé de **100 000 habitants en 1945 à près de 10 millions** aujourd'hui. Si le centre urbain est assez structuré, l'étalement urbain a créé de très vastes quartiers périphériques, qu'on peut pour la plupart qualifier de bidonvilles.

Ce sont ces quartiers périurbains que l'on peut qualifier de zones « hors champs », notamment du fait qu'elles reçoivent très peu d'intérêt.

En effet, l'exode rural cumulé à la croissance démographique rapide et les migrations non contrôlées ont engendré de larges zones périurbaines fortement peuplées et sans service. Même si les parcelles sont officiellement distribuées à la population, elles ne sont pas viabilisées et se retrouvent exclues de la plupart des services collectifs (transport, écoles, centres de santé, etc.).

En outre, la plupart des interventions en RDC concernent le milieu urbain (Banque Mondiale) et le milieu rural (UNICEF, DFID), mais très peu de bailleurs de fonds s'intéressent au périurbain. Au final, ces quartiers se retrouvent hors du schéma d'aménagement urbain, et hors de portée du service conventionnel d'eau potable.

Concrètement, comment se passe l'accès à l'eau dans ces quartiers ?

La topographie ajoute en difficultés ; les habitats sont souvent sur des collines séparées par des vallées encaissées, ce qui fait que **l'approvisionnement quotidien en eau est une corvée difficile et chronophage**, généralement assurée par les femmes et les enfants.

L'approvisionnement en eau se fait soit directement à la source dans des ruisseaux éloignés, à quelques points d'eau aménagés sur-fréquentés, ou auprès d'intermédiaires à des prix très élevés.

Compte-tenu du contexte de pauvreté de ces quartiers, la consommation d'eau par habitant est relativement faible et il y a peu de capacité à investir dans des branchements.

C'est dans ce cadre que le projet porté par l'AFD a été initié en 2007. Durant la période d'instruction du projet, on se rend compte très vite que **l'opérateur public est miné par la corruption et est largement défaillant avec seulement 30% des centres d'exploitation en état de fonctionnement**. En outre, il n'y a pas de contrepartie nationale, seulement un Comité National pour l'Eau et l'Assainissement qui reste très faible.

De ce fait, on arrive à un schéma original de réalisation du projet pour l'AFD : les fonds vont à la RDC qui les rétrocède à la coopération belge (CTB), à laquelle la maîtrise d'ouvrage déléguée a été confiée. La CTB travaille avec une ONG locale forte, l'ADIR, qui assure le rôle de maître d'œuvre et l'animation communautaire.

Le projet ainsi porté est le « programme d'accès à l'eau des populations les plus défavorisées dans la périphérie de Kinshasa et du Bas Congo (PILAEP) », dont l'objectif est de **développer des minis réseaux d'alimentation en eau dans les communes non desservies par la régie des eaux et qui ne doivent pas l'être à moyen terme**.

Il s'agit d'une trentaine de réseaux avec une gestion communautaire, mis en place sur les zones administratives des quartiers. Chaque réseau est autonome et couvre environ 20 000 usagers, avec des bornes-fontaines situées dans un périmètre de 250 m des populations visées. Cela correspond à peu près à 500 000 personnes desservies ; quand on sait que la régie des eaux déclare fournir 1 million de personnes, ce n'est pas non significatif.

Le choix s'est porté sur une **technologie simple, peu coûteuse et adaptée à la demande locale et à sa capacité à payer**. Cela semble basique, mais c'est peut être aussi là l'originalité du projet.

Le **modèle de gestion communautaire choisi pour ces mini-réseaux semblait le plus adapté au contexte post-crise**, où la méfiance de la population vis-à-vis de tout ce qui venait de l'Etat était très forte.

Avec l'appui de l'ADIR, pour chaque réseau **la gestion est confiée à une association d'usagers, appelée ASUREP, composée d'environ 30 personnes salariées**. Les ménages d'une rue élisent un représentant qui siège à l'Assemblée Générale de l'ASUREP, qui élit à son tour un Conseil d'Administration, qui lui, recrute l'unité de gestion, les fontainiers et toutes les personnes en charge de l'exploitation, la maintenance et la collecte des recettes. Tous ces salariés sont des habitants du quartier, en majorité des femmes. Les ASUREP bénéficient de **formations (technique, comptable, informatique, juridique) au cours du projet** et sont suivis de très près par l'ONG ADIR.

Un volet juridique fort a été mis en place pour assurer la durabilité de ce système ; de fait les ASUREP sont propriétaires des ouvrages et sont souveraines et autonomes.

A priori, les évaluations du projet montrent que la gestion communautaire fonctionne, dans la mesure où les ASUREP ont amélioré leur méthode de gestion du service et constituent une épargne importante pour la communauté. Elles deviennent peu à peu des acteurs locaux reconnus par leur communauté et développent des capacités de maîtrise d'ouvrage locale. Toutefois, il faut être bien conscient que l'on n'est jamais à l'abri de dérives. Il existe des risques de récupération politique ou de prise de contrôle par des « leaders » locaux. C'est pourquoi il faut continuer à accompagner les nouveaux exploitants et réfléchir à une bonne stratégie de sortie de projet.

Questions du public et remarques du panel :

- *Quel outil financier a été utilisé pour ce projet qui semble alambiqué dans son montage dans la mesure où l'AFD cède des fonds à la REGIDESO qui ne peut pas les utiliser elle-même ?*

Il y a de nombreux partenaires sur ce projet : la Coopération belge (CTB), l'Union Européenne, le DFID et l'AFD, en partenariat avec l'ONG congolaise ADIR. Un tel regroupement de financements était nécessaire pour arriver à une action rapide.

Pour notre cas précis, la CTB a signé un protocole d'accord avec le Conseil National pour l'Eau et l'Assainissement et la REGIDESO, dans lequel est stipulé que la REGIDESO est écartée de la gestion pour les quartiers périurbains en question. C'est aussi pour cela qu'il fallait impliquer une ONG locale forte telle que l'ADIR, qui puisse les aider à se structurer.

- *Au-delà des bornes fontaines de l'ASUREP, y a-t-il des systèmes de revente d'eau ?*

Oui, aujourd'hui comme avant, certains ménages peuvent se payer des porteurs d'eau. Remplissage soi-même à la borne fontaine ou achat à un revendeur, au final ce qui compte c'est la qualité de l'eau et c'est d'avoir des choses simples, qui fonctionnent, et que les usagers s'approprient les systèmes.

- *Comment se passe le suivi en termes de comptabilité, de qualité de l'eau, de la gestion communautaire ?*

C'est aussi en cela que ce projet est « hors-champ » ; encore une fois, il faut savoir se concentrer sur des choses simples. Aujourd'hui, personne ne contrôle la qualité de l'eau par exemple, mais cela va être fait dans la suite du projet. Quand on part d'un niveau de service zéro, il faut aussi savoir construire des choses basiques et perfectibles.

- *Pour ce projet, pourquoi être passé par l'Etat de RDC ? Pourquoi ne pas traiter directement avec l'ADIR ?*

Aujourd'hui, la France a annulé une partie de la dette de la RDC, et l'objectif est de ne pas exclure complètement l'Etat pour continuer à travailler sur l'amélioration de la gouvernance. De toute façon, il est prévu de continuer de travailler avec l'ADIR, et le temps est là pour que l'ONG fasse ses preuves et soit en capacité de prendre plus de responsabilités dans le portage du projet.

→ Ce projet pose la question de son **intégration au schéma global** pour l'accès à l'eau en RDC. Est-ce que l'AFD n'est pas en train de reconstruire un nouveau modèle qui ensuite s'appliquera à l'ensemble de la stratégie nationale ? avec quelle légitimité ? Il faudrait réfléchir à comment faire en sorte que les autorités nationales s'approprient le projet

→ Ce projet montre bien l'**importance du lien essentiel entre recherche et opérations**. Même si le projet à son démarrage est assez basique avec certaines faiblesses, il a l'avantage de proposer une solution là où personne ne proposait plus rien. Et la dynamique de recherche-action qui se met en place autour du projet est d'autant plus intéressante qu'il permet un renforcement des capacités des différents partenaires et une professionnalisation des associations d'usagers.



- L'**articulation entre planification urbaine et initiatives « hors-champ »** est cruciale. Là où la planification par les autorités locales fait défaut, il faut que d'autres acteurs, comme les bailleurs de fonds internationaux, puissent tout de même proposer des solutions. Vice-versa, quand les autorités locales prennent en main la planification urbaine, il est très important qu'elles fassent un état des lieux des

systèmes informels existants pour l'accès aux services et qu'elles puissent les prendre en compte et les intégrer au mieux dans leurs nouvelles stratégies.

- La **recherche-action** est particulièrement intéressante dans ces zones grises, dans la mesure où elle permet de partir de projets simples mais adaptés à la demande et à la capacité à payer des usagers, tout en renforçant les capacités et l'autonomie des différents acteurs au cours du projet.

- Les **questions sémantiques** sont très importantes, du fait de leur poids symbolique ; le terme « artisanat » peut être intéressant pour remplacer celui d'« informel » souvent connoté négativement.



- <http://ema.revues.org/index3036.html>

- http://www.iddri.org/Evenements/Seminaires-reguliers/06_5_godard_present.pdf

RAPPORTE PAR CHLOE JOLLY

<http://www.defis-sud.org/Debats-2013/Debats-ENJEUX2013.html#horschamps>

DU TROQUEUR AU TRADER : LE FINANCEMENT, L'AFFAIRE DE TOUS !

Jour : Samedi 20 avril 2013

Heure : 10h30 - 12h00

Lieu : La Fabrique

De quoi a-t-on parlé ?

Le but de ce débat était d'aborder la question complexe du financement de l'assainissement et de la gestion des déchets, entre besoins ponctuels et récurrents : Quels mécanismes mettre en œuvre pour mobiliser les financements nécessaires ? Comment répartir la charge du financement de ces services entre les usagers, les collectivités, l'Etat et les opérateurs privés pour un fonctionnement durable de ces services ?

Qui était présent ?

Animatrice : **Laetitia Martinet**, Agence Française de Développement.

Intervenants : **Olivier Crespi-Reghizzi**, Doctorant Eau de Paris, CIREDAgroParisTech et Bocconi University), et **Jocelyne Delarue**, Directrice, Gevalor, **Julien Gabert**, Chargé de mission Eau et Assainissement, GRET.



La session a débuté par un rappel des maillons des filières de l'assainissement liquide et solide et a souligné l'importance des besoins de financements différenciés entre les trois maillons (collecte, transport, et traitement) et les phases d'investissement et de fonctionnement du service.

Cette session s'est déroulée en trois phases :

- Un retour historique « Et si on regardait dans le passé pour éclairer les enjeux du présent ? » par Olivier Crespi-Reghizzi
- Un point sur une analyse du financement de l'assainissement liquide par Julien Gabert
- Une présentation d'une expérience en gestion des déchets par Jocelyne Delarue

1. Mise en perspective historique du financement des infrastructures d'eau et d'assainissement à Milan et Paris aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles dans un contexte de croissance urbaine :

Pour des questions d'hygiène publique et d'éloignement des bactéries, on s'est mis à équiper les villes de Paris et Milan dès le 19^{ème} siècle. Mais comment financer ses équipements ? Le **modèle des 3T** (*tariff-tarifications, transfer-transfert, taxes-impôts*) de l'OCDE est applicable à l'assainissement, les sources de financement ne pouvant venir que de ces trois sources : des impôts et des redevances payés par l'utilisateur, et du transfert depuis des bailleurs de fonds.

Historiquement, au départ les tarifications étaient vues comme le seul moyen de couvrir les coûts d'investissement et d'entretien mais l'idée est ensuite venue d'utiliser des ressources fiscales. En effet, le

tariff ne peut pas couvrir l'ensemble des coûts et des financements complémentaires doivent être trouvés.

Le *tariff* permettait alors de couvrir les coûts d'investissement mais pas le poids du coût de la dette. Les villes européennes ont pu couvrir les coûts en recourant à l'imposition générale. Sur le long terme, l'argent ne peut venir que d'une des sources des 3T mais on peut avoir à emprunter à court terme (que les 3T permettront de rembourser).

Enfin, un autre type de financement peut-être envisagé : le transfert d'une source de revenus (par exemple l'électricité) vers l'eau et l'assainissement. Dans le passé l'électricité subventionnait l'eau ; bien souvent un acteur unique intégrait les deux fonctions et permettait cette péréquation.

De cette approche historique, on peut tirer des enseignements pour le financement des services d'assainissement dans les villes des pays en développement :

- A l'heure actuelle, on se tourne plutôt sur la **tarification** d'un service rendu pour le financement de l'assainissement liquide et solide. Les personnes sont moins réfractaires à payer puisqu'ils voient directement le résultat et une amélioration de leurs conditions de vies.
- Le système de **taxes** est plus difficile à mettre en place, notamment dans les quartiers informels. Par exemple au Niger, la mairie ne touche que 5 à 10% de la taxe de gestion des déchets qu'elle pourrait percevoir, d'où la complexité de financer des services durables.
- Un civisme et un service public des services essentiels sont donc à mettre en place.
- Les villes ont mis en place une gestion municipale pure ou des partenariats public-privé mais il ne faut pas oublier les acteurs de l'assainissement sont multiples et peuvent aller de la multinationale au POP (petits opérateurs privés).

2. Exemple du programme du GRET d'appui aux petits opérateurs privés (POP)

Dans le cadre de son travail, le GRET essaye justement d'appuyer les POP pour assurer la mise en place et la gestion de ces services en coordination avec la commune et les usagers. Il existe très souvent des difficultés à mobiliser les investissements : l'opérateur privé peut être amené à financer l'investissement (en complément de la collectivité et des autres acteurs) et se rembourse ensuite grâce à la tarification. Développer la mise en place de ces POP est donc un enjeu crucial.

Une grande partie des investissements provient des subventions des bailleurs de fonds sur beaucoup de projets de construction d'infrastructures. Le but est de couvrir le **fonctionnement durable du service** : comment payer le service, couvrir les dépenses en amont et comment couvrir aussi la gestion en aval ? Une préoccupation récente pose ainsi la question du recouvrement des coûts de fonctionnement.

Il faut également se poser la question des sources de financement locales pour pérenniser le fonctionnement d'un service à la base subventionné lorsque la structure se retire par exemple.

Pour un bon équilibre entre recettes et coûts, les aspects d'amortissement sont à prendre en compte dans les comptes d'exploitation.

La *valorisation* peut être une source de revenus possible en plus des 3T, elle ne peut cependant pas être suffisante.

*L'idée est de **travailler sur l'ensemble de la chaîne de l'assainissement de l'équipement des ménages à la mise en place de sites de traitement adaptés.***

Un important travail est mené sur le fonctionnement du service de vidange et les **conditions de travail des vidangeurs informels**. Le but est d'équiper les vidangeurs manuels avec des équipements adaptés au contexte d'intervention (des charrettes améliorés lorsque les camions ne peuvent pas atteindre toutes les zones par exemple) et ce, dans de meilleures conditions. A Madagascar par exemple, les vidangeurs travaillent de nuit, au seau et sont très mal perçus au sein de la société. Ce maillon de vidange se doit

donc d'être financé de manière durable. Pour le moment il est bien souvent payé par la seule tarification : quand un vidangeur vient chez un particulier, il est payé par cet usager pour le service rendu.

Le but est de trouver des mécanismes de fonctionnement permettant de financer le fonctionnement du maillon vidange mais également la gestion de site de traitement tout aussi nécessaire à la mise en place d'une filière dans sa globalité. Cela est plus complexe étant donné que ce maillon traitement présente moins d'intérêts directs pour la population. Un financement efficace d'une filière d'assainissement autonome, par le biais d'une redevance (impôt) permettrait dans beaucoup de cas de financer la vidange, le transport mais aussi le fonctionnement des sites de traitement.

Il existe bien un **cercle vicieux des impôts** : personne ne souhaite payer. Cela demande un important travail de communication et de marketing pour influencer les gens à payer pour ces services et mettre en place un financement global.

Dans le cadre de l'assainissement liquide, les **eaux grises** (eaux de la vaisselle, douche) sont également à prendre en compte. L'idée pourrait être la mise en place de solutions adaptées aux eaux grises et noires simultanément par la mise en place de fosses septiques par exemple.

A noter qu'il existe également un important **travail d'accompagnement** à réaliser pour développer l'accès au financement. Un gros travail de communication est à effectuer pour que les banques connaissent mieux les types d'investissements possibles et les besoins des opérateurs mais également que les POP connaissent les conditions d'accès.

Pour mettre en place des filières d'assainissement **deux phases** sont importantes à prendre en compte, du point de vue du financement :

- La **sensibilisation** basée sur des études sociologiques, surtout que la question des toilettes et des déchets peut être très sensible selon les pays. Des campagnes marketing peuvent être mises en place mais doivent encore une fois être adaptées aux attentes et aux coutumes de la population.
- Une phase de **réglementation et de règles** pour la mise en place et le financement du service suivi, si besoin, d'un **contrôle effectif** par la suite (amendes, etc.).

3. Présentation d'une expérience en gestion des déchets : le projet AFRICOMPOST

Le projet AFRICOMPOST consiste en l'accompagnement de six unités de compostage en Afrique grâce à un partenariat Good Planet et Gevalor. Cette expérience de gestion des déchets permet de réfléchir à comment pérenniser l'activité de valorisation des déchets et comment penser le financement des déchets de la ville de manière plus globale.

Des **subventions sont nécessaires au démarrage** pour lancer les activités tant en terme d'investissement que de fonctionnement pour une pérennité du service :

- Les déchets sont collectés de manière brute par les pré-collecteurs ou collecteurs (commune en régie ou entreprise) et sont déversés sur site. Une importante prise en charge du tri des déchets (fermentescible et les autres) et alors à prendre en compte. Des **investissements de base** sont nécessaires (évalués à 300 000 euros) : des tables de tri, une zone de compostage à l'abri des intempéries, un accès à l'eau, etc.
- Par le biais de cette activité, des recettes sont perçues par la production de compost, la création d'autres **produits de valorisation** (plastiques, déchets verts en combustible alternatif, etc.) mais aussi par l'émission de crédits carbone (par la réduction d'émission de méthane, le projet a accès à la finance carbone sur le marché réglementaire). Ces activités représentent des sources

de recettes. Mais des sources de subvention sont nécessaires également pour le fonctionnement de l'activité, le retour de ces ventes n'étant pas suffisantes pour couvrir les dépenses.

- Dans ce type de projet, la **question du foncier** et de la place nécessaire pour cette activité pose question. La présence de sable également dans les déchets peut d'avérer problématique. Le processus s'effectue rapidement et à flux tendus : les déchets devant être traités sous deux jours.

Ce projet pilote permet d'analyser la possibilité d'un **autofinancement** à terme de la filière de valorisation des déchets :

- L'idée du modèle serait de traiter progressivement jusqu'à 20 000 tonnes de déchets en année 5, pour 18% de rendement et pour une production de 3 600 tonnes de compost et 55 000 tonnes de CO2 évitées.
- Les investissements sont forts au départ et laissent petit à petit la place au frais de fonctionnement, les subventions sont remplacées par les recettes. Les recettes carbone (qui représentent une part importante mais pas primordiale) complètent les recettes compost.
- La tonne de compost est vendue à 55 euros, elle est en moyenne à 20 euros en France (subventionnée par la collectivité, les prix de vente ne correspondent donc pas aux coûts de revient). Une importante démarche commerciale est donc à envisager pour le recouvrement des coûts.

La question de l'**impact pour la collectivité** et sur le financement de la gestion générale des déchets est posée :

- La collectivité contribue par la donation d'un terrain, la livraison des déchets et la prise en charge des refus. Elle reste prioritaire des aménagements.
- Des économies sont à envisagées par le changement de localisation du site de dépôtage ou de la mise en place du tri-compostage décentralisé par quartiers.
- Le versement d'une redevance par la commune permettrait une réduction du coût de la tonne de compost.
- L'idée est de trouver un modèle stable mais aussi générateur de nouveaux revenus.

RAPPORTE PAR DIANE MACHAYEKHI

<http://www.defis-sud.org/Debats-2013/Debats-ENJEUX2013.html#troqueur>

FAITES TOURNER ! LES ECHANGES DE PRATIQUE

Jour : Samedi 20 avril 2013

Heure : 14h30 - 16h00

Lieu : La Fabrique

De quoi a-t-on parlé ?

Les bonnes pratiques sont bien souvent interchangeableables et dans différentes directions : Nord/Sud, Sud/Nord mais aussi Sud/Sud. Une manière de percevoir le rapprochement entre les enjeux et les besoins des pays plus ou moins en voie de développement ?

Qui était présent ?

Animatrice : **Charlotte Kalinowski**, Responsable adjointe des relations internationales, SIAAP.

Intervenants : **Laurent Chabert d'Hières**, Directeur d'Eau Vive, **Olivier Gilbert**, Délégué aux innovations sociétales chez Veolia Environnement et **Bruno Nguyen**, Directeur des Relations Internationales et de la Sûreté d'Eau de Paris.



L'animatrice a soumis au débat des intervenants un certain nombre d'idées reçues sur les échanges de pratiques, avant d'ouvrir la discussion avec la salle.

- **Idée reçue n°1 : le secteur est trop cloisonné et les acteurs partagent des intérêts trop divergents pour faire de l'échange de pratique...**

Les intérêts des différents acteurs sont certes différents, mais pas nécessairement divergents. Il existe un intérêt commun à tous : celui de l'accès de tous au service. Les rôles et les expertises du privé, des collectivités et des ONG sont complémentaires.

Même si les échanges de pratiques demandent du temps, de plus en plus de structures tirent des leçons d'un trop grand cloisonnement des expériences et développent des partenariats pour inventer des solutions globales à un problème. Les choses évoluent donc dans le bon sens !

- **Idée reçue n°2 : les opérateurs privés ont pour mission de vendre des services et transférer des technologies... rien à voir avec l'échange de pratiques !**

La gestion déléguée permet de combiner certains points forts des secteurs privé et public : par exemple, le privé peut apporter de l'innovation, mais aussi de l'expertise, et parfois des capitaux au secteur public. En ce sens, il peut aussi être un acteur de service public. Le public, les élus, apportent une connaissance fine du terrain, utilisé par le privé pour ajuster le service fourni. L'échange se fait donc dans les deux sens !

Les Français ont tendance à avoir une vision idéologique de la question de la délégation de service public. Si l'exploitation privée n'est pas nécessairement une solution idéale partout, elle peut s'avérer très efficace dans certains contextes.

De plus, la taille critique de certains grands groupes privés leur permet d'investir dans la recherche, et de développer des solutions innovantes.

Par ailleurs, il faut se souvenir que beaucoup d'opérateurs privés ne sont pas des multinationales, mais des artisans (fontainiers, vidangeurs, etc.) qui ont besoin d'être soutenus. Les échanges de pratiques peuvent aussi permettre d'innover pour améliorer leurs conditions de travail.

- **Idée reçue n°3 : entre techniciens de pays développés et agents dans les pays du sud, les contextes et niveaux de compétence sont trop éloignés pour faire de l'échange de pratiques**

Il est vrai que le dialogue peut parfois être difficile entre techniciens du Nord et du Sud, notamment dans les pays où il existe peu de formations spécialisées. Mais la situation est très contrastée entre les pays du Sud. De nombreuses initiatives voient le jour pour développer la formation et mutualiser les expériences.

Le 2IE (Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement) à Ouagadougou a désormais acquis une réputation internationale, tandis que des réseaux d'échanges de bonnes pratiques ont vu le jour au Vietnam avec l'appui de coopérations décentralisées, avec pour plateforme l'Institut des Métiers de la Ville d'Hanoi.

Dans tous les cas, les échanges avec les techniciens du Sud permettent de mieux connaître le contexte institutionnel, législatif, socio-économique de leur ville.

Il faut également se souvenir que la fourniture du service n'est pas qu'une question technique, mais avant tout une question politique. En ce sens, les échanges entre élus locaux du Nord et du Sud sont importants pour capitaliser sur des questions telles que la mise en place de péréquations entre usagers, zones à desservir, etc.

Sur de nombreux plans enfin, les techniciens du Nord ont à apprendre du Sud, notamment en termes de relation de proximité avec les usagers. Veolia Environnement a ainsi pris exemple sur les agences mobiles marocaines, dont le concept a été ensuite importé en France pour toucher certains usagers, tels que les personnes âgées.

Conclusion : quid des échanges sud/sud ?

Certaines associations, comme l'*International Water Association*, font la promotion d'échanges entre techniciens africains. Cela permet une plus grande adaptation au contexte. Les attentes en termes de taux de perte sur un réseau d'eau, par exemple, ne sont souvent pas les mêmes entre techniciens du Nord et techniciens du Sud. Ces échanges restent à développer, mais offre des perspectives intéressantes pour favoriser la circulation des idées.



- Le site du 2IE : <http://www.2ie-edu.org/>
- Le site de l'Institut des Métiers de la Ville d'Hanoi : <http://www.imv-hanoi.com/>
- L'*International Water Association* : <http://www.iwahq.org/>

RAPPORTE PAR MARION SYBILLIN

<http://www.defis-sud.org/Debats-2013/Debats-ENJEUX2013.html#faitestourner>

COMMENT FABRIQUER LA VILLE DE DEMAIN ?

Jour : Samedi 20 avril 2013

Heure : 17h00 - 18h30

Lieu : La Fabrique

De quoi a-t-on parlé ?

Ce débat a clôturé deux jours de sessions sur l'articulation entre services essentiels et planification urbaine. L'idée est ici de lancer des pistes sur le devenir des villes et les futurs possibles, tout en gardant à l'esprit que la fabrique de la ville dépend de tous les acteurs.

Qui était présent ?

Animatrice : **Claire Vigé Hélie**, Directrice, Ateliers de Cergy.

Intervenants : **Anne Durand**, Architecte-Urbaniste, Atelier urbain, **Jean Haëntjens**, Consultant, Ubatopies, et **Gwenaël Prié**, Ingénieur, consultant en aide au développement.



Tour à tour les intervenants ont pris la parole pour donner des pistes de réflexion pour fabriquer la ville de demain, en interaction avec le public.

Jean Haëntjens a ouvert le débat en soulignant « **l'ouverture des possibles** ». Auparavant, il existait une tendance à la mise en place d'un modèle unique alors qu'il existe à l'heure actuelle une **différenciation des modèles urbains** et une diversité croissante de différents paramètres :

- Dynamiques démographiques
- Modèles économiques (résidentiel, productif, public, créatif)
- Modèles de mobilité (train, avion, tramway, vélo, etc.)
- Formes et modèles (des villes verticales, villes natures, villes créatives, etc.)
- Rapport à la nature, à la culture mais aussi à l'énergie
- Modes de gouvernance

Il faut être conscient que **ces paramètres sont également des leviers d'actions** pour faire évoluer la ville. Dans un monde parfait, on créerait une gouvernance et ensuite les différents paramètres, mais en réalité, le tout reste en perpétuelles interactions et les changements peuvent provenir de différents leviers.

La ville est un échiquier de variables, de paramètres qui ne se connectent jamais de la même manière. **La fabrique de la ville est un processus !** Il faut trouver le bon bouton déclencheur.

Ainsi, la fabrique de la ville est à la fois un tissage et une action simultanée entre différents leviers (gouvernance, transport, urbanisme, attractivité, économie, social, culture, éducation, mode de vie, etc.). Ces leviers peuvent avoir des degrés d'importance différents. Par exemple, le modèle scandinave s'est basé sur une gouvernance forte mais il existe des alternatives.

Paradoxalement, il existe aussi un effet d'inertie et des « copies » de morceaux de villes du Nord (par exemple par la multiplication des *gated communities*). Le ferment de la diversité est cependant là et il y a une **ouverture des possibles**, qui commencera sûrement en Occident (qui dispose de plus de temps).

Anne Durand a présenté des alternatives de la planification urbaine pour mieux penser la ville de demain qui se transforme et évolue rapidement, avec la présentation d'un plan d'amélioration de quartier mis en place au Mexique en 2007.

La ville possède une capacité au changement et possède des moteurs pour s'adapter : c'est le **principe de mutabilité**.

En partenariat avec les municipalités et les gouvernements et en agissant ensemble, **une alternative est possible à la planification urbaine comme elle est pensée à l'heure actuelle** et les exemples montrent que beaucoup recherchent une nouvelle manière de faire.

Une conséquence de ce phénomène est l'émergence du concept du **droit à la ville**. Un réel mouvement social est né après la mise à l'agenda de cette notion. Les habitants des favelas ont exprimés leur droit d'exister en tant qu'habitants, des initiatives comme celle du Mexique ont émergé pour que les habitants s'organisent en comités de quartiers, répondent à un appel à projet et gèrent ensuite ce projet. Les habitants doivent s'impliquer en étant accompagnés par la collectivité. Un réel partenariat doit être mis en place entre tous ces acteurs.

Ces changements peuvent se mettre en place à l'échelle de quartiers et aussi par la mise en place d'autres d'équipements de grande envergure.

La demande de l'habitant doit être prise en compte par le biais de la **concertation**, véritable outil de la mutabilité. L'un des enjeux de la ville de demain est cette capacité à s'adapter.

Dans cette démarche, les **villes du Sud ont mis en place des outils et dispositifs jamais encore développés au Nord**. Il existe peut-être à l'heure actuelle une plus grande concertation au Sud dans le processus de fabrique de la ville de demain :

- Cela implique de mettre en place un nouveau modèle sociétal et implique aussi d'être un nouveau citoyen.
- Des initiatives à petite échelle sont donc mises en place et pourraient être réalisées d'une manière plus globale. Le dispositif de Mexico a des qualités mais mérite encore d'être connu et doit s'élargir pour avoir un réel impact et une complémentarité avec la planification. Le but est bien de chercher une alternative ou une complémentarité à la planification urbaine.
- L'objet de cette évolution est donc de répondre à l'enjeu suivant : dans l'alternative à la planification, comment penser la ville dans sa globalité ?

Toute ville est mutable. L'enjeu réside à la manière dont on va fabriquer cette mutabilité pour que la ville puisse s'adapter plus facilement et rapidement. Certaines villes, comme Nantes en France, ont fait preuve de cette capacité à s'adapter. La ville de demain c'est penser une ville où l'on vit mieux, où l'on peut faire les choses plus facilement et à différentes échelles.

Gwenaél Prié a traité dans un dernier temps de l'**influence des nouvelles technologies sur les nouvelles formes urbaines** et de comment mettre ces nouvelles technologies au service de la ville de demain.

Le **constat** à l'heure actuelle pour les nouvelles technologies :

- Il y a plus de personnes qui ont un téléphone portable que celles qui ont accès à l'eau, à l'assainissement, ou à l'électricité.

- 6,5 milliards d'abonnements mobiles dans le monde, 700 millions de ligne en Afrique, 5 millions d'emplois en dépendent, et cela représente 3,5% du PIB. Et la croissance de ces chiffres est poussée par les villes du Sud, par la Chine et donc ensuite par l'Afrique.
- Le mobile est le plus emblématique des explosions des nouvelles technologies mais il y a bien entendu aussi Internet et les réseaux sociaux.

Les nouvelles technologies représentent un **nouveau levier pour les villes** :

- Dans les bidonvilles, la mise en place de lignes téléphoniques représente les **premières infrastructures** développées. Ce sont des infrastructures moins difficiles à mettre en place. C'est toute la ville, avec l'étalement urbain qui suit ce processus.
- La jeunesse est très consommatrice de ces réseaux et sait s'en servir. Un **nouvel espace d'expression et communication sociale** a été mis en place.

Des **innovations** existent en lien avec l'émergence de ces nouvelles technologies :

- Au Kenya, dans un bidonville de Nairobi, Kibera, une première **carte interactive** a émergé pour représenter cet espace où vivent un million d'habitants, qui n'avait jusque-là pas de représentation dans l'espace. En Indonésie, une étude interactive a également permis de récolter des informations sur les besoins et les problèmes de la population, d'effectuer des entretiens pour les impliquer dans les décisions budgétaires.
- Les nouvelles technologies peuvent également s'adapter aux évolutions dans la gestion des services essentiels : des **bornes fontaines communicantes** pour délivrer un certain nombre de litres d'eau, un sms pour informer des coupures de services, la mise en place d'une application smart phone pour payer ses factures ou encore signaler de fuites dans le réseau.

Toutes ces innovations nous viennent du Sud et sont utilisées pour développer de nouveaux services et usages. Ces nouvelles technologies nous permettent d'innover.

Les collectivités prennent part à ces innovations en croisant des usages connus avec de nouvelles technologies (par la mise en place des Vélib' par exemple : une puce dans un vélo). Des échanges et des partenariats sont à fabriquer en collaboration avec les collectivités, les autorités. La **notion de planification évolue donc autour de ces nouvelles initiatives**.

La question des nouvelles technologies nous impose de réfléchir son impact sur l'environnement à l'heure où nous parlons de la ville post-carbone. La ville des enjeux environnementaux est à prendre en compte pour penser la ville durable. Des choix stratégiques peuvent être fait aussi pour limiter l'utilisation des sources.

Conclusion :

Services essentiels et planification urbaine sont intimement liés. La production de chaleur par la mise en place de réseau de chaleur est un exemple de réseau structurant de la ville. Il existe des expériences où les projets de développement de services essentiels ont été des moteurs pour la fabrication de la ville de demain. Mais, les services urbains peuvent aussi être organisés par les services essentiels.

RAPPORTE PAR DIANE MACHAYEKHI

<http://www.defis-sud.org/Debats-2013/Debats-ENJEUX2013.html#lavillededemain>

DEBATS « PARCOURS PROFESSIONNEL »

BOSSER AU SUD : TREMLIN PROFESSIONNEL OU PLACARD DURABLE ?

Jour : Vendredi 19 avril 2013

Heure : 11h30 – 12h30

Lieu : Arbre à palabres

De quoi a-t-on parlé ?

Beaucoup se posent la question du sens même d'une mission dans un pays en développement et de l'évolution de leur carrière. Comment gérer le retour d'une mission sur le terrain ? Comment rebondir professionnellement ?

Qui était présent ?

Animatrice : **Cléo Lossouarn**, *Chef de projets au SIAAP.*

Intervenants : **Bénédicte Chateau**, *Directrice CET, Ville de Vincennes*, **Eric Huybrechts**, *Architecte et urbaniste, Action Internationale IAU (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile de France)*, **Charlotte Kalinowski**, *Responsable adjointe, Mission relation internationale, au sein du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne.*



▪ Compétences clefs acquises à l'international à valoriser :

- L'autonomie : il faut se débrouiller avec peu de moyens pour travailler au Sud, on développe ainsi une forte capacité à trouver des "systèmes D"
- Le management : même lorsque l'on arrive pour exercer des compétences techniques, on en souvent amener à occuper des fonctions de management
- L'adaptation et l'écoute : composantes essentielles pour entrer dans les enjeux de la coopération

A l'étranger, l'accès aux personnalités de haut niveau, à fortes responsabilités (ministère, élus, etc...) est beaucoup plus facile...

"Il faut surtout penser à bien agencer, manipuler, son CV en fonction du poste visé."

Développer ses réseaux, dire que l'on est disponible, ne pas hésiter à le faire savoir et surtout saisir les opportunités lorsqu'elles se présentent.

- **Burn out** : arriver à saturation

- Causes : mauvaise gestion du stress, avec un cadre mal défini; moments de découragement; stress de l'aboutissement du projet entrepris, etc.

- Ce qui fait qu'on tire à rallonge les journées : enjeux des projets/motivation (ex : accès à l'eau potable dans une zone désertique)

Cependant, sur une première expérience professionnelle, une expatriation temporaire est mieux vécue car l'apprentissage est intense.

Conseils : Prendre le temps de souffler, s'accorder des temps de pause !

- **Turnover** : c'est une "plaie" pour l'efficacité des volontaires et des projets.

- **Contexte interculturel** :

- Assumer sa position d'étranger : il y a toujours un risque d'enfermement dans la communauté des expatriés.

- Rejet initial d'une culture ou de l'autre : cela représente un challenge supplémentaire qui mène d'ailleurs à l'acquisition de compétences supplémentaires (management, adaptation).

- Moyen de communication essentiel : tenir une discussion technique est souvent difficile. Il faut toujours une première phase d'écoute : s'adapter / comprendre le fonctionnement local.

- **Contrat local** :

- Faire une expérience en contrat local est intéressant, mais « partir avec un élastique » plus confortable.

- Attention un contrat local est très dur à décrocher : le bénévolat plus courant

- **Autres Remarques** :

- Maintenir son réseau en France lors de la mission à l'étranger, penser au retour

- Etre attentif à la structure, à la maturité de l'organisation sur place : gare aux risques de ne pas avoir une mission définie.

- Connaissances et compétences à acquérir en France pour être performant à l'international

- Vie personnelle : les enfants ne sont pas un frein

RAPPORTE PAR RAPHAËLLE CAYLA

<http://www.defis-sud.org/Debats-2013/Debats-PARCOURS-PRO-2013.html#bosserausud>

Y A-T-IL UN VOLONTAIRE ? VSI, VIE, VIA, EVHAC, SC : STATUTS ET RETOURS D'EXPERIENCE

Date : Vendredi 19 avril 2013

Heure : 14h30 – 15h30

Lieu : La Fabrique



Travailler dans le secteur du développement implique bien souvent un passage par un engagement en tant que volontaire. Comment s'y retrouver dans les différents statuts ? Quels sont les avantages et les inconvénients d'une telle mission ?

Des conseils professionnels et des retours d'expériences d'anciens volontaires pourront vous éclairer.



Animatrice : **Célia De Lavergne**, *Administratrice du réseau Projection, Directrice de l'ASTEE / Ancienne VIE au Niger.*

Intervenants : **Jean-Christophe Crespel**, *Directeur de la Guilde Européenne du Raid*, **Julien Gabert**, *Chargé de mission au pôle Eau et assainissement du GRET / ancien volontaire du Progrès (aujourd'hui gérés par France Volontaire)*, **Jean-Marie Ily**, *pS-Eau / ancien VIA à l'ambassade de France au Panama.*



Attention aux amalgames : le volontariat n'est en aucun cas une forme de bénévolat. Dans le cas du volontariat, on se situe dans une démarche d'engagement volontaire, mais l'organisation nous fournit une indemnisation. Ce n'est pas un salaire, mais une compensation qui permet de vivre sans appui financier extérieur. Sa hauteur varie en fonction des moyens de la structure, du pays concerné, du profil...

Il existe au total 13 formes de volontariat : volontariat franco-allemand, UN Volunteer, etc., on se concentrera sur les volontariats internationaux d'échange et de solidarité.

Les différentes formes de volontariat :

- Volontariat de service civique (VSC)

Le VSC date de 2010, héritier du service national, et permet de réaliser une mission en France, de 6 à 12 mois, avec une indemnisation de l'Etat. Ce statut comprend sécurité sociale française et cotisation retraite. L'indemnité s'élève à 470 euros nets par mois environ.

97% des missions de SC se font en France, mais il est également possible de les réaliser à l'international, sous la tutelle d'un membre de l'ONG plus expérimenté.

Le VSC est un atout sur le CV pour les recruteurs, qui le perçoivent comme une expérience quasi professionnelle.

- Volontariat d'initiation et d'échanges :

C'est une forme de volontariat *bénévole* qui permet à des personnes de s'initier au volontariat dans un pays en développement. Durée : de 15 jours à 2 mois. Il comprend les « chantiers », les stages à l'international et les associations estudiantines.

- VSI

Il existe depuis 1986 et permet à toute les personnes majeures, sans limite d'âge, sans limite de nationalité (sauf la nationalité du pays de destination : on ne peut être volontaire chez soi).

Il permet donc d'envisager du volontariat sud-sud ou nord-sud. Il dure généralement 12 à 24 mois. On peut être VSI durant 6 ans dans sa vie.

Généralement le volontaire VSI est nourri, logé et indemnisé (de 150 à 3000 euros en fonction des compétences, des profils, etc.). Ce statut permet d'être couvert par la sécurité sociale et de cotiser pour la retraite.

2500 personnes partent chaque année en tant que VSI.

- Volontariat d'échanges et de compétences :

Il s'adresse aux salariés ou retraités, et fonctionne avec les congés de solidarité internationaux. Tout salarié, à compter d'un an d'ancienneté dans son entreprise, peut demander un congé exceptionnel, de 15 jours à 6 mois, à l'entreprise. Cette règle est inscrite dans le code du droit du travail. Souvent, les volontaires sont nourris et logés.

Les retraités volontaires représentent 10.000 personnes par an qui partent pour donner de leur temps dans un engagement solidaire.

Ça s'adresse à qui ?

- Des profils généralistes ou pointus ?

- Le volontariat fait appel à toutes sortes de profils : ingénieurs mais aussi généralistes (science po, socio, école de commerce...). La gestion de projet fait appel à toutes sortes de profils. Pas besoin d'être ingénieur pour partir !

A la Guilde, 50% des volontaires envoyés à l'international sont sur des postes de coordination, et n'ont donc pas recours à de fortes compétences techniques.

- Des profils techniques intéresseront certaines structures, comme les ONG d'urgence (nutritionnistes, logisticiens...). Ces missions sont généralement courtes (en moyenne 6 mois). Cependant, ces structures se professionnalisent et envoient de moins en moins de volontaires. Elles privilégient plutôt le salariat.

- Des débutants ou des profils plus expérimentés ?

- Pas d'âge pour être volontaire : ce statut, très fréquent sur le terrain, est employé par des jeunes professionnels débutants comme par des personnes ayant déjà quelques années d'expérience. Il s'agit d'un échange : on apporte ses compétences, mais on reçoit aussi énormément en termes de compétences et de connaissance du terrain. Il faut le voir comme un laboratoire d'expérience. Le VSI, par exemple, ne comporte pas de limite d'âge. La moyenne d'âge pour un VSI pour l'année 2012 était de 32 ans !

- Faut-il avoir de l'expérience ? Non, on peut postuler dès l'obtention de son diplôme, où demander à être envoyé sur le terrain en tant que volontaire suite à un stage dans une ONG.

Et après ?

- Le volontariat, atout ou handicap sur mon CV ?

- Les +

Le volontariat est une expérience très valorisante qui démontre de nombreuses qualités telles que l'esprit d'aventure, les capacités d'adaptation, la capacité de travailler dans l'inter-culturalité et la débrouillardise.

Le VIE en entreprise est extrêmement bien valorisé: on est souvent placé dans un pays où l'entreprise est peu implantée ou développe son activité, donc fortement responsabilisé.

- Les -

Dans certains milieux, le statut de volontaire est peu reconnu. Une mentalité conservatrice persiste à croire que « volontariat = bénévolat ». Par ailleurs le terme de volontariat est tellement large qu'il peut laisser perplexe. Les mentalités évoluent, lentement mais sûrement !

Astuce : si « volontariat » est un gros mot, rien n'oblige à préciser noir sur blanc son statut de volontaire sur un CV... Il sera toujours temps de l'expliquer de vive voix à l'employeur lors de l'entretien, de manière à éviter les préjugés. En revanche, si l'on choisit d'indiquer ce statut, penser à préciser de quel type de volontariat il s'agit !

- Volontaires : Le retour...
- Revenir à son quotidien après une expérience de vie à l'étranger demande toujours une période de réadaptation au retour. Le contrecoup des conditions de vie à l'étranger peut se faire sentir au retour de manière plus ou moins forte.

Le volontariat ce n'est pas seulement partir, il faut également penser à son retour. Anticiper les conditions de son retour, sur le plan personnel comme professionnel, permet de réduire la période de flottement, qui passe parfois par un chômage de plus ou moins longue durée.

--> *Astuce* : Le coup de force consiste à traduire son expérience à l'étranger en termes parlants en France, pour que les compétences que vous avez développées soient valorisables auprès d'un recruteur français. Se poser la question : en quoi ce que j'ai appris là-bas peut m'aider dans mon métier ici ?

Des organismes tels que la Guilde, Concordia ou France Volontaires permettent de se préparer au départ, assurent un suivi au cours de la mission et organisent des sessions de retour de volontaires. Ces sessions, organisées avec un psychologue et un spécialiste du recrutement, permettent d'aider le volontaire à transcrire son expérience en atout professionnel.

Le dernier en date : le Volontariat européen « EU Aid Volunteers »

Le EU Aid Volunteers est un nouveau statut que devrait représenter 100.000 volontaires de 2014 à 2020.

Il s'adresse aux citoyens ressortissants de l'Union Européenne, sans limite d'âge. Des pilotes ont déjà été envoyés sur le terrain en 2013.

Dans le cadre de ce nouveau volontariat, l'UE lancera une double demande : appel à volontariats auprès des jeunes, et appel à projets auprès des ONG.

A partir de septembre, la Guilde organise un tour d'Europe du volontariat. Deux personnes partiront de France, dans le cadre d'un VSC, et feront le tour des 27 Etats de l'UE pour découvrir ce que le mot « volontaire » veut dire aux 4 coins de l'Europe. La Guilde recherche ces deux personnes : peut-être que ce sera l'un d'entre vous ?!



- Ni bénévolat, ni salariat : le volontariat est un statut à part entière, professionnel et responsabilisant, indemnisé et reconnu.
- Le volontariat s'adresse à tous type de profil, sans restriction d'âge ou de nationalité, sans exigence précise en termes de compétences ou d'expérience.
- Le volontariat est une formidable expérience de terrain, enrichissante sur le plan humain et professionnel, et peut devenir un tremplin pour la suite pour autant que l'on sache anticiper son retour et transcrire son expérience de « là-bas » en langage d'ici.



- Site de la Guilde : www.la-guilde.org
- France Volontaires : www.france-volontaires.org
- Concordia : www.concordia-association.org
- Centre d'information sur le Volontariat international (CIVI) : www.civiweb.com

RAPPORTE PAR AMELIE BOISSONNET

<http://www.defis-sud.org/Debats-2013/Debats-PARCOURS-PRO-2013.html#volontariat>

MECENAT ET BENEVOLAT DE COMPETENCES : TRAVAILLER AU NORD, AGIR AU SUD

Date : Vendredi 19 avril 2013

Heure : 17h00 – 18h00

Lieu : L'arbre à palabres



Comment mettre ses compétences à profit dans les pays du Sud. Bénévolat de compétences pendant son temps de travail ; partagez votre expérience. Qui bénéficie du mécénat?



Animateur : **Baptiste Julien**, Chargé d'études au SEDIF.

Intervenants : **Patrick Bertrand**, Président Passerelles & compétences, **Bernard Le Pivain**, Spécialiste organisation du service public de l'eau, SEDIF, **Florence Humeau**, Fonds Suez Initiatives / AquaAssistance, **Eric De La Gueronnière**, Suez Environnement / AquaAssistance.



Introduction des intervenants et partage de leurs expériences de mécénat

Bernard le Pivain : une première expérience positive de mécénat très tôt dans sa carrière, puis une seconde expérience du mécénat par le biais de son actuel poste au SEVES.

Patrick Bertrand : 12 ans de promotion du bénévolat de compétences, près de 5000 volontaires pour divers besoins, 400 missions pour 200 ONG. C'est sa première expérience, très tôt dans sa carrière, avec les enfants du Mékong qui a été le point de départ de cette initiative. Alors qu'il était devenu consultant chasseur de têtes, il a recroisé un ami connu au Thaïlande qui lui a demandé de l'aide pour recruter un directeur général. C'était le début de cette initiative qui lui a permis de marier sa position actuelle et sa première expérience.

Florence Humeau : Fonds suez a deux objectifs – améliorer l'accès aux services essentiels et promouvoir l'intégration économique des personnes défavorisées en France. Ce sont des bailleurs de fonds et le mécénat de compétences leur permet de faire du transfert de savoir. Florence Humeau est aussi engagée avec Aqua Assistance qui s'appuie sur du bénévolat de compétences pour des projets dans les pays du Sud. Deux missions en République Démocratique du Congo (gestion de déchets en collaboration avec une association de migrants en France). Ce projet n'a pas atteint ses objectifs mais leur a beaucoup appris.

Eric De La Gueronnière : Sa première expérience de mécénat a été à Madagascar où il est intervenu dans la formation d'opérateurs privés de service d'eau, incluant une formation technique et clientèle, une formation sur la gestion du service et un peu de ressources humaines.

Etapes clés et types de mécénat

Patrick Bertrand : Du côté des bénévoles, la démarche est de s'inscrire sur le site de Passerelles et Compétences qui crée automatiquement un lien qui se maintiendra tout au long du partenariat. L'association qui est en recherche contacte Passerelles et Compétences, qui va alors l'aider à bien définir ses besoins. Passerelles et Compétences analyse ces besoins qui sont ensuite diffusés dans le réseau via un mail informatif. La personne contact sera celle qui a analysé cela. Une fois le contact établi entre le bénévole et l'association bénéficiaire, Passerelles et Compétences s'assure de la pérennité de la relation. La création du contact humain est essentielle à Passerelles et Compétences.

Florence Humeau : C'est une démarche qui se structure au fil du temps.

Bien définir son besoin est un point commun avec Passerelles et Compétences. Une fois le projet reçu, On fait appel à des collaborateurs du groupe pour sélectionner et évaluer les projets. On compte 3 ou 4 évaluateurs pour chaque projet selon un tableau Excel qui a déjà été défini. Le bureau évalue la pertinence du projet (go or no go). C'est à ce moment que l'aspect humain commence à être intégré dans le processus. Les évaluateurs aident à définir la pérennité du projet. Les projets retenus auront un référent (l'un des évaluateurs) qui suivra à distance le projet pendant toute sa durée avec une évaluation en fin de projet.

Eric De La Gueronnière : Un des avantages de Suez est l'opportunité d'offrir un « mentoring » aux jeunes professionnels inexpérimentés qui sont mis en équipe avec des évaluateurs référents qui ont l'expérience du milieu du développement. Le transfert de compétences est très important durant les missions opérationnelles : il faut prendre le temps de transférer ses compétences en tenant compte du contexte culturel, technique et social. Il faut que le bénévole sache et qu'il sache comprendre.

Patrick Bertrand : Les bénévoles sont souvent dans cette approche de transfert de compétences. Non seulement il faut que le bénévole sache et qu'il sache comprendre mais il faut qu'il sache apprendre. Les missions permettent aux bénévoles d'évaluer leurs méthodes et de s'améliorer.

Comment ça se passe concrètement ?

Bernard Le Pivain : Typiquement, des informations sont reçues au préalable sur l'environnement du projet. Cela dit, tout dépend de la personnalité du bénévole et du contexte sur place. Comment avoir suffisamment d'ouverture pour transférer ses compétences ? Comment compenser le taux de professionnalisme ?

"Le débriefing post projet permet de découvrir les limites des volontaires."

Le bénévolat de compétences a-t-il vraiment de la plus-value? Qui en bénéficie?

Patrick Bertrand : Le débriefing est une valeur extraordinaire, le choc des cultures est inévitable, les associations dans le sud ne devraient pas hésiter à faire grandir les entreprises. Il faut savoir dire non!

Eric : Le contenu de la mission est plus important que le temps de la mission. La plus-value est le renforcement des compétences locales de l'association, formation de formateurs. L'entreprise s'engage à former ses employés qui reviennent grandis d'une mission qui représente des années d'expérience en plus.

Bernard Le Pivain : La plus-value est l'amélioration de la communication interne de l'entreprise, marketing.

"Etre accompagné de quelqu'un qui à la richesse des deux cultures est très importante et aide beaucoup dans le choc des cultures.", Florence Humeau



- Le mécénat de compétences permet aux entreprises ou association de former leurs jeunes professionnels inexpérimentés grâce aux savoirs et connaissances d'un bénévole aguerri.
- Le bénévole reste salarié durant son mécénat de compétence.
- Les jeunes professionnels doivent être disposés à apprendre de nouvelles choses, quant au bénévole, il doit être capable de s'adapter et de comprendre la culture du pays d'accueil.



- Passerelles et Compétences : <http://www.passerellesetcompetences.org/pcsite/index.php>
- Fonds Suez Environnement Initiatives : <http://www.suez-environnement.fr/groupe/fonds-suez-environnement-initiatives/>

RAPPORTE PAR FATOU DIAGNE

<http://www.defis-sud.org/Debats-2013/Debats-PARCOURS-PRO-2013.html#mecenat>

LES BONS TUYAUX DES RH !

Date : Samedi 20 avril 2013

Heure : 9h30 – 10h30

Lieu : L'arbre à palabres

De quoi a-t-on parlé ?

Les professionnels de l'AFD et du GRET (Direction des Ressources Humaines), à travers un débat interactif, ont répondu aux questions des participants, et donné des conseils et astuces, pour aider les candidats dans leurs recherches d'emplois.

Qui était présent ?

Animateur : **Jean-Hugues Hermant**, Délégué général du réseau Projection.

Intervenants : **Jean Christophe Lallau**, Ressources Humaines, GRET, **Sophie Rech**, Directions des Ressources Humaines, AFD.



L'essentiel du débat s'est tourné autour de 3 axes à savoir :

- Formation - Compétence - Profil
- Comment s'y prendre dans la recherche du job ?
- Lettre de motivation : comment séduire le recruteur ?

L'AFD en chiffres : c'est un groupe de 1700 personnes composé de volontaires et de stagiaires, de professionnels travaillant au siège ou sur le terrain. Sophie Rech s'occupe des volontaires des programmes viviers destinés aux jeunes professionnels. Elle accompagne également les projets à travers leur financement.

Le GRET est une ONG de taille moyenne qui travaille dans le secteur du développement dans les pays du Sud à travers : les financements, l'expertise et les projets sur le terrain. Le GRET met en place des projets et soutien des projets déjà mis en place.

Séance de Questions/Réponses

- **Formation, compétence, profil**

- Quels types de postes existent et quels sont les profils recherchés ?

Sophie Rech: L'AFD est une structure qui recherche des compétences techniques, par exemple un poste de Chef de projet dans les services essentiels : ingénieur, urbaniste...

En ce qui concerne les profils, on recherche le plus souvent des personnes ayant déjà une petite expérience pouvant aller jusqu'à 5 ans ou plus. Pour les volontaires : on recherche des gens qui ont une

connaissance du secteur ; l'expérience à l'international et une bonne capacité d'intégration sont un plus pour le candidat.

Jean Christophe Lallau : Les critères de recrutement du GRET sont semblables à ceux de l'AFD. Sur le terrain, le GRET a besoin des gens ayant une certaine expérience pour mettre en place des projets, ou appuyer des projets locaux déjà en marche. Pour les volontaires, le candidat doit être motivé et avoir un minimum de 2 ans d'expériences, et une connaissance du secteur du développement.

- Quelles sont les conditions du volontariat ?

Sophie Rech : En tant qu'établissement public, l'AFD accueille des volontaires de service civique, à travers des contrats d'un an renouvelable une fois.

Jean Christophe Lallau : Au GRET, nous avons des contrats de volontariat de 2 ans.

- Quelles sont les catégories de spécialisation ?

Sophie Rech : Des spécialisations sectorielle (eau assainissement etc.).

▪ **Comment doit-on s'y prendre dans la recherche d'emploi ?**

Le candidat doit :

- Essayer de répondre aux attentes des recruteurs
- Connaître le secteur, savoir où on met les pieds
- Se renseigner sur les secteurs et les professionnels qui y évoluent pour avoir une bonne idée des domaines dans lesquels ses acteurs interviennent.

- Quelles est l'importance des réseaux pour les jeunes professionnels ?

Le réseau est important car il permet de rencontrer un maximum de personnes travaillant dans le secteur recherché, mais l'essentiel c'est de faire ses preuves en entretien. Les réseaux et la connaissance des travailleurs du secteur aident à se rapprocher des RH. Les réseaux sociaux (Viadeo Linked in) peuvent ouvrir des pistes en se rapprochant des professionnels du secteur du développement.

- Où trouve-t-on des offres de missions ? Qu'est-ce que l'AFD fait en cas de besoin ?

Sophie Rech : Tout se passe dans le site internet. L'agence poste ses offres en ligne.

- Quels sont les types de contrat ?

Sophie Rech : CDI au siège, Volontariat sur terrain

Jean Christophe Lallau : Profil expérimenté, au siège un CDI, sur le terrain un CDD renouvelable (tout dépend du projet).

- Comment s'y prendre (pour les jeunes diplômés) ?

Jean Christophe Lallau : Dans nos projets, on demande à nos employés de venir aussi en appui des équipes locales d'où la difficulté pour un jeune inexpérimenté. Pour une première expérience, les candidats peuvent essayer de viser les petites organisations qui peuvent aussi être un bon moyen pour entrer dans les structures.

Sophie Rech : Cela dépend toujours des postes et de la durée de la mission recherchée ; l'expérience de terrain est toujours un plus, surtout si ça peut être utile pour le poste proposé au niveau de l'AFD. L'expérience en France dans le domaine technique peut être très valorisante.

▪ **Lettre de motivation : comment séduire le recruteur ?**

Sophie Rech: Les candidatures dépendent des destinations ; en 3 ou 4 jours, l'AFD peut recevoir plus de 100 candidatures pour un même poste.

Les pays les plus prisés sont les pays d'Asie et d'Amérique latine.

Astuce : aller vers des destinations moins saturée : ex Tchad

La Direction des Ressources Humaines regarde la formation du candidat, et la manière dont le CV et la lettre de motivation sont structurés. La lettre de motivation montre la cohérence de la démarche du candidat.

Jean Christophe Lallau : Le GRET reçoit beaucoup de candidatures suivant les pays. Premier accroche : le CV doit être soigné et structuré (soigner la mise en page). Importance de l'entête, y mettre 3 ou 4 points de compétence. L'accent est mis sur la cohérence du CV au poste recherché.

La lettre doit être succincte et précise, éviter les erreurs de destinataires (copier/coller) ! Elle ne doit pas être très longue (dire ses motivations, et montrer pourquoi on est la personne de la situation !).

- *L'entretien : Comment s'y prendre ? Conseil*

Sophie Rech : Préparer l'entretien est aussi important. L'objectif pour le recruteur c'est de mieux connaître le candidat, d'avoir plus de précisions sur ses motivations. Il faut savoir expliquer ses expériences (et avoir un recul sur les expériences faites) : dire ses acquis dans ses précédentes expériences.

Jean Christophe Lallau : L'idée c'est que le candidat puisse mettre en avant ses expériences, ses acquis professionnels dans le cadre des stages qu'il a pu faire. L'importance aussi consiste à réussir le début de l'entretien. Apprendre à se présenter (ne pas trop entrer dans les détails, mais ne pas être lapidaires dans ses réponses, éviter les réponses brèves).

Un petit mail de remerciement après l'entretien peut être un plus.

Ne pas se gêner à demander dans quel délai on peut obtenir une réponse à sa candidature.



- Il faut une cohérence dans sa démarche de recherche d'emploi
- Persévérance : ne pas hésiter à être proactif dans les recherches d'emploi
- Regarder ce qui se passe à l'international
- Le réseau, le bénévolat, le volontariat peuvent être de bons moyens pour entrer dans les structures



www.afd.fr - www.gret.org - www.coordinationsud.org

RAPPORTE PAR MOHAMED DJIGO

<http://www.defis-sud.org/Debats-2013/Debats-PARCOURS-PRO-2013.html#bonstuyaux>

THESE, ANTITHESE, FOUTAISE ? LE DOCTORAT EN QUESTION

Date : Samedi 20 avril 2013

Heure : 12h

Lieu : L'arbre à palabres



Nous sommes nombreux à nous poser la question de l'intérêt de se lancer dans une thèse. Quelle est la plus-value d'un doctorat sur le marché du travail ? Comment trouver des financements ? D'actuels ou d'anciens thésards spécialisés dans les services essentiels et la planification urbaine sont venus partager leurs expériences.



Animatrice : **Julie Aubriot**, *Experte eau et assainissement, Hydroconseil.*

Intervenants : **Olivier Crespi Reghizzi**, *Doctorant, Eau de Paris / CIRED – AgroParisTech et Bocconi University*, **Laure Crombé**, *Doctorante, Université de Paris Ouest et Université de Fribourg*, **Céline Hervé-Bazin**, *Docteur en sciences de l'information et de la communication, CELSA.*



Après explication de son parcours, Laure Crombé qui a repris une thèse après être rentrée dans la vie active, a mis en avant l'importance de faire une thèse sur le terrain, et exposé les questions liées au financement du travail de thèse.

C'est quoi faire sa thèse sur le terrain ?

Laure Crombé : C'est enrichissant, humainement c'est très intense. L'expérience permet au candidat de prendre le temps d'explorer la ville de s'y perdre et voir son évolution. Même si c'est assez compliqué, surtout si l'on n'arrive pas à mettre en perspective ses recherches. C'est très important de fractionner la durée du travail en faisant des allers-retours.

La question du retour n'est toujours pas facile, surtout pour la rédaction dans les premières semaines.

La thèse en cotutelle consiste à s'inscrire dans deux universités en même temps, l'avantage est qu'avec une même thèse, on obtient deux diplômes de doctorat reconnu par les deux Universités.

La chose la plus délicate c'est d'avoir deux Directeur de thèse qui ont la même vision. Si le candidat a une sensibilité internationale, il peut s'orienter vers la thèse de cotutelle.

C'est une expérience très riche pour découvrir un autre milieu académique.

En ce qui concerne les financements : une thèse sans financement peut s'avérer difficile pour certaines personnes dans la mesure où c'est un peu compliqué d'avoir un travail en plus, très fatigant, et cela prend du temps qu'on aurait dû dépenser dans les recherches.

Néanmoins certaines organisations, entreprises, Universités accordent des financements pour des thèses à travers une bourse.

L'importance c'est de prendre le temps de monter son projet et de réfléchir sur sa thèse, et ne pas y foncer la tête baissée.

C'est important d'avoir une cohérence entre le travail personnel et la formation académique. Une thèse permet de s'affirmer professionnellement, publier son travail en anglais peut être très bénéfique dans la mesure où cela permet d'être plus accessible à un grand public.

En se lançant, il faut penser à l'après thèse pour qu'elle puisse être mieux valorisée.

Qu'est-ce que la thèse peut nous apporter ?

Professionnellement, la thèse peut être un bon moyen pour rentrer en contact avec des bailleurs de fonds, des entreprises, des associations, bref ça ouvre des portes !

Elle donne une légitimité dans un sujet. On est identifié comme une personne ressource sur un sujet donné, donc donne des possibilités de faire des conférences à l'échelle internationale pour partager ses expériences.

A quel moment faire sa thèse ?

C'est possible de le faire bien après le master, on peut prendre le temps d'y réfléchir, il n'y a pas de limite d'âge en France. Le principal est d'avoir des perspectives de financement, de projet...



- Les notions de réseau de rencontres que peuvent apporter une thèse (avant, pendant et après la thèse) : une thèse peut être un bon moyen de rencontrer les bonnes personnes pour trouver un poste ensuite.
- Aimer écrire et avoir une certaine qualité rédactionnelle.
- La maîtrise de l'anglais est un atout.
- Penser en amont au financement.
- La thèse ne suit pas forcément le master, on peut prendre le temps d'y réfléchir.



- Conventions de CIFRE, pour les recherches de financement : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22130/les-cifre.html
- L'Université aussi peut renseigner sur les modalités de financement à travers ses partenaires.

RAPPORTE PAR MOHAMED DJIGO

<http://www.defis-sud.org/Debats-2013/Debats-PARCOURS-PRO-2013.html#theseantithese>

QUI EST QUI ? RENCONTRES AVEC DES PROFESSIONNELS AUX PARCOURS ATYPIQUES

Date : Samedi 20 avril 2013

Heure : 13h30 - 14h30

Lieu : La Fabrique



Sur la forme du jeu télévisé *Qui est Qui ?*, montrer la variété des profils et des parcours qui peuvent mener à des métiers très différents mais tous liés aux services essentiels.



Animatrice : **Céline Hervé-Bazin**, *Consultant en communicatio.n*

Et ses invités surprises !



A travers différentes épreuves, cinq personnes du public, ont joué pour deviner les métiers de nos invités surprises parmi lesquels s'étaient glissés un consultant, une chercheuse, un délégué général, un directeur et un responsable de projet.

- La première épreuve *Quid idioma speakatum babaorum* s'est focalisée sur les langues parlées par nos invités surprises. Force est de constater qu'aucun n'a été démasqué pendant cette épreuve...
- La seconde épreuve a mis en scène les différentes tâches professionnelles de chacun de nos invités surprises : je suis au téléphone avec les bailleurs des institutions internationales tous les jours / je vais sur le terrain, je pose des questions et j'écris / je vais sur le terrain, j'observe et je délivre des recommandations / je cherche des financements et j'anime des équipes / je monte des projets et je supervise leur mise en place. Et sur cette épreuve, les apparences sont parfois bien trompeuses. L'invité mystère portant un costume n'est pas nécessairement celui qui parle toute la journée aux bailleurs de fonds et aux institutions internationales et la chercheuse se révèle assez persuasive dans sa simulation de rédaction de comptes rendus !
- Tous nos invités ont des parcours atypiques en démissionnant d'un poste confortable, en changeant radicalement de positionnement, en ayant une formation de sciences sociales parmi une équipe d'ingénieurs, en ayant commencé à diriger une association très jeune et de manière précoce ou encore en ayant fait une incursion dans le journalisme et parcouru le monde. Les apparences et les indices à double sens ont encore une fois jeté la confusion : et non, on peut aimer écrire sans avoir été dans le journalisme !

- Les candidats ont dû enfin deviner à quel archétype de formation nos invités surprises répondaient : le philosophe, le logisticien, le science-piste, le télé communicant, le pont et chaussées. Difficile de cerner qu'un délégué général d'un réseau de jeune professionnel est à la base un logisticien hors pair !

Enfin, dans une ultime épreuve nos candidats ont dû attribuer, non sans difficultés, le poste de chacun de nos invités-surprises :

- Gwenaël Prié est le consultant ! Après une école d'ingénieur dans les télécommunications et avoir travaillé dans le conseil, il part faire le tour du monde sur la thématique de l'eau avant de revenir et de travailler en tant que consultant sur la thématique des nouvelles technologies.
- Notre chercheuse est Laure Criqui. Après une formation à Sciences Po Grenoble et un master en urbanisation et développement, elle travaille sur des projets de coopération avant de se lancer dans une thèse, en laissant tomber un CDI.
- Jean-Hugues Hermant est le délégué général du réseau Projection. Débutant dans le monde de la logistique, il intègre le monde du développement et la coordination de projets, son but initial.
- Brice Cabibel est Directeur des relations institutionnelles européennes et internationales chez Suez-Environnement. Ingénieur Ponts et Chaussées, il n'a jamais construit de ponts mais travaille depuis 15 ans dans les relations institutionnelles avec les grandes institutions et bailleurs internationaux.
- Julien Eyrard est notre responsable de projet ! Après des études de philosophie et d'anthropologie, il voyage, devient consultant pour des ONG sur des projets de développement avant de travailler pour Action contre la Faim, au siège comme sur le terrain.

Alors la question est de se demander ce qui est lié à l'aléatoire ou au stratégique dans ces parcours professionnels. Finalement les opportunités sont bien souvent aléatoires, encore faut-il les provoquer et savoir les concrétiser. Et puis, il y a des rencontres, et surtout des envies présentes depuis un moment dans le coin de la tête, et qui un jour prennent forme et se réalisent. Les parcours atypiques ne révèlent donc pas pour nos professionnels de stratégies mais plutôt de la concrétisation d'opportunités et d'envies.

RAPPORTE PAR DIANE MACHAYEKHI

<http://www.defis-sud.org/Debats-2013/Debats-PARCOURS-PRO-2013.html#quiestqui>

TA MISSION SI TU L'ACCEPTES : TRAVAILLER DANS UN CONTEXTE DE CRISE

Date : Samedi 20 avril 2013

Heure : 16h00

Lieu : L'arbre à palabres

De quoi a-t-on parlé ?

Travailler dans l'aide au développement peut t'amener à te confronter à des contextes sensibles, dans des pays en conflit ou à fortes tensions sociales. Comment y mener ta mission professionnelle à bien et gérer ta vie personnelle sur place? Conseils de professionnels aguerris.

Sous forme de jeu de jeu de cartes, nos professionnels ont répondu à des questions englobant trois aspects de la gestion de crise : Contexte, Boulot, Perso.

Règles du jeu :

- Chaque joueur pioche une carte, chacun son tour, et commente la carte piochée. Les autres joueurs ont la possibilité de commenter la carte s'ils le souhaitent.
- Un joueur a la possibilité de passer son tour une seule fois pendant la partie
- Carte Joker = le joueur peut, au choix, passer son tour, se soumettre à une question d'un autre joueur, ou se soumettre à une question du public
- Carte Vox Populi : le public pose une question

Qui était présent ?

Animateur : **Denis Désille**, Président du réseau Projection, responsable Pôle R&D, PS-Eau

Intervenants : **Julien Eyrard**, Responsable WASH pôle Asie, Action Contre la Faim, **Jean-Marie Ily**, Chargé de mission R&D, PS-Eau.



Deux points de vue différents et complémentaires :

- Julien Eyrard, ACF: action d'urgence dans des contextes de crises (conflits, catastrophes naturelles, épidémies) avec pour mandat principal la lutte contre la malnutrition
- Jean-Marie Ily, PS-Eau: n'est pas urgentiste, mais intervient dans des contextes difficiles de fortes vulnérabilités sociales, défaillances politiques, insécurité.

Leurs réponses, et les discussions qui s'ensuivent donnent des informations aussi bien sur les aspects techniques que leur ressenti personnel, et s'enrichissent éventuellement d'anecdotes, et de commentaires de la part du public.

Liste des questions / sujets abordés :

- L'action humanitaire : un plâtre sur une jambe de bois ? ;
- Santé : moustiques, parasites, maladies, ... ;
- Mise en oeuvre d'un doc projet que je n'ai pas écrit et qui est mal fait ? ;
- Travail d'équipe ;
- Burn out : surmenage, ... ;
- Isolement ;
- Turn-over ;
- Speed : enchaînement des missions ;
- Questions du public :
 - Implication / intégration dans les pays concernés ;
 - Impartialité ;
 - Lien entre urgence et développement.



Documentaire d'Arte : *Assistance mortelle* (Raoul Peck, 2012)

RAPPORTE PAR SIMON GROSSIORD

<http://www.defis-sud.org/Debats-2013/Debats-PARCOURS-PRO-2013.html#tamination>

EVENEMENTS PARALLELES

COMMENT MONTER UN MICROPROJET DE SOLIDARITE INTERNATIONALE ?

Date : Vendredi 19 février 2013

Heure : 15h30 – 16h30

Lieu : Arbre à palabre



Vous avez des idées plein la tête ? L'envie de monter un projet de solidarité internationale à votre échelle ? Parce qu'un tel projet ne s'improvise pas, l'Agence de Micro-Projets de la Guilde Européenne du Raid sera là pour vous délivrer tous les bons conseils sur le montage de projet et de la recherche de financements.



Animatrice : **Cécile Vilnet**, Agence des microprojets, Guilde Européenne du Raid.



Historique :

Des financements pour ces micro-projets existent depuis 1983. Les dotations se sont créées sur des fonds privés. Depuis fin février 2013, il y a désormais une enveloppe provenant de l'AFD, 600 000 euros à distribuer par an, avec un critère de durée de 1 à 3 ans.

Fonctions de l'agence :

- Conseiller les porteurs de projet et les former

Comment ?

- Sollicitation par email ou téléphone, il sera ensuite possible d'obtenir un entretien individuel à Paris.
- Prendre contact avec les réseaux régionaux d'appui à la solidarité internationale.
- Formation à Paris et un peu partout en France (Conception et Montage / Etablissement du budget prévisionnel et Recherche de Financement / Partenariat dans les projets de solidarité internationale/ Suivi et évaluation des projets internationaux).

Pour s'inscrire : passer par l'agence à Paris ou par les réseaux. Le coût : A Paris, c'est un stage de 2 jours à 40 euros par jour ; dans les réseaux régionaux cela peut être gratuit.

- Bailleur de fonds

Les financements ne sont attribués uniquement qu'à des associations de droit français, appartenant à des pays éligibles au Comité d'aide au développement de l'OCDE. Toutes les thématiques sont concernées, y compris les Droits de l'Homme. Il y a 3 sessions par an.

Point positif : il y a toujours un retour sur la candidature, qu'il soit positif ou négatif (avec des conseils). Les dossiers sont présélectionnés, puis c'est un Panel externe (partenaires techniques), qui n'a pas rencontré les porteurs de projet, qui donne son avis.

- Prix Latécoère pour l'innovation solidaire (caractère innovant pour l'amélioration des conditions de vie)

Il s'agit de financements qui vont de 5 000 à 20 000 euros avec des appels à projets plus spécifiques.

- Centre de ressources

L'agence s'occupe mettre en commun les associations qui agissent sur la même thématique ; elle crée également une base de données des bailleurs de fonds potentiels pour un projet ; et enfin, fait la promotion des micro-projets (forum, événements, catalogue...).

Motivation lors du lancement d'un micro-projet :

Ces motivations sont altruistes bien évidemment, mais personnelles également. Les motivations personnelles sont souvent le moteur de la mise en œuvre du projet, et il ne faut pas cacher ses motivations (engagement interculturel, personnel et politique).

Lorsqu'il s'agit d'un engagement politique, qu'on le conteste, ou qu'on se substitue au gouvernement, alors on agit politiquement. Dans ce cas, il faut faire attention à bien tenir au courant les autorités locales du développement de ce projet.

Lors de la sélection, pour juger la motivation du porteur de projet, on va également se baser sur ses ressources propres, sa présence et ses actions ; il faut également, au sein d'une même association, que la somme des motivations des individus ait une cohérence.

Besoin exprimé localement :

Le besoin doit venir du terrain (suite à une rencontre, un voyage ...). Ne jamais monter un projet suite à un seul constat : faire une analyse préparatoire est essentiel (notamment pour trouver des partenaires locaux).

Une fois la demande identifiée, il faut se poser la question de savoir quelle est la meilleure solution pour répondre à cette demande ? Que propose le partenaire local ? Que proposez-vous ? Les solutions peuvent donc être multiples.

Impliquer les populations dès la conception du projet, est un bon moyen pour faire accepter celui-ci.

Quelques conseils et mises en garde :

- Attention à ne pas orienter la demande suivant des expériences précédentes.
- Accompagner la population et ne pas imposer de nouvelles méthodes.
- L'accompagnement dans la durée est essentiel.

Notion de Partenariat :

Un partenaire moral, un groupement de personnes, est un partenariat plus fiable en raison de sa durabilité. Il y a moins de risque de disparition du financement.

De même en France : il ne faut pas que tout le projet repose sur une personne.

La convention de partenariat : c'est une convention écrite, datée, signée par les 2 voire 3 parties. Rôle, apports en moyens humains, financiers, techniques, durée, tout doit être bien définis.

C'est un document de référence contenant les clauses de résiliation. L'ancrage local avec la mise en avant de l'expérience du partenaire sur une thématique dans la convention de partenariat va être un support pour la demande de financement, mais pas une source de sécurité car attention : aucun recours devant la justice.

En ce qui concerne la vérification des documents des partenaires :

- AFD au niveau local
- Ambassade au niveau local
- Structure (France Volontaire, Guilde)

On peut trouver un exemple de convention sur le site de Coordination Sud.

Un critère à ne pas oublier est la confiance : on ne peut pas tout vérifier !

Tout projet de développement à pour but l'autonomie du partenaire local :

6 niveaux de viabilité :

- Viabilité financière : couvrir les coûts dans la durée

- Viabilité sociale et culturelle : les changements sont-ils acceptés ? (ex : du lait en poudre pour des personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable, n'est pas un projet pertinent ; ou bien, de la peinture blanche pour des toilettes alors que le blanc est réservé au deuil dans certains pays ; ou encore, déboucher les cheminées pour enlever la fumée de l'intérieur des maisons alors même que celle-ci protégeait les habitants des moustiques porteurs du palu).

D'où s'entourer de personnes qui connaissent le pays est impératif pour éviter ces impairs !

- Viabilité organisationnelle : chacun sait ce qu'il doit faire et chacun est formé pour le faire. Il faut veiller à bien clarifier les rôles de la coopérative, les personnes choisies doivent être légitimes, et prévoir un budget formation et renforcement de capacités.

- Viabilité technique : il faut former les intervenants, étrangers comme locaux, à l'utilisation, à la maintenance, à la réparation du matériel apporté.

Attention aux dons matériels : acheter local le plus souvent possible est un meilleur investissement. L'association *Remède* est une association spécialiste du don.

- Viabilité environnementale : attention à l'impact du projet sur l'environnement. Si le projet prévoit la consommation de ressources, il faut penser à leur renouvellement.

- Viabilité réglementaire : respecter la législation.

Pérennité du projet : notion de L'AGR (Activité Génératrice de Revenu). Faire des prévisions de ventes, faire un compte d'exploitation prévisionnel (qui sera d'ailleurs demandé par le bailleur de fonds).



- Nous ne sommes pas dans l'assistanat, on travaille **avec** le partenaire local, et non pas pour celui-ci
- Monter un projet est une démarche exigeante
- Savoir s'informer et savoir s'entourer ; contacter même les grosses structures, ne pas hésiter (car elles ont de l'expérience)



- La guilde : www.la-guilde.org/
- et leur fascicule spécial micro-projets: www.la-guilde.org/IMG/pdf/AVS110.pdf

RAPPORTE PAR RAPHAËLE CAYLA

<http://www.defis-sud.org/Debats-2013/Evenements-paralleles2013.html#microprojet>

DIALOGUE CITOYEN ET DEMARCHE PARTICIPATIVE : INFO OU INTOX ?

Date : samedi 20 avril 2013

Heure : 12 h00 – 13h00

Lieu : La Fabrique



Revendiquée par la société civile, encensée par les acteurs institutionnels, la démarche participative est devenue incontournable dans la conduite de projets de développement. Que se cache-t-il derrière cette vertu affichée, et quels problèmes pose la participation sur le terrain ?



Animatrices : **Amélie Boissonnet**, *Chargée de partenariats, Eau Vive*, et **Jeanne Grueau**, *Doctorante en droit de l'environnement, Université Paris Sud XI*.

Intervenants : **Laurent Chabert d'Hières**, *Directeur, Eau Vive*, et **Lionel Goujon**, *Division Eau et Assainissement, Agence Française de Développement*.



Ci-dessous, les différentes affirmations que nos animatrices ont proposées au public qui donnaient son avis grâce à des cartons rouges et verts : Info ou Intox !

- **L'intentionnalité première de la démarche participative : l'appropriation du projet par les populations**

Cela dépend quelle relation existe entre l'opérateur et la population.

Du point de vue du bailleur, il y a surtout un affichage du projet, mais pas d'appropriation par les populations, car elles ne participent pas.

- **Sans approche participative, un projet est voué à l'échec**

Ca dépend du projet et de la relation entre la population et l'impact du projet. Sur de gros projets comme une station d'eau potable par exemple, il est inutile d'interroger les populations sur le type de technologie qui sera utilisée. Plus le service repose sur les usagers (notamment du point de vue financier), plus la participation des populations sera essentielle.

- **Information = codécision, l'important c'est de participer**

Une réponse négative se fait très rapidement de la part des professionnels car il y a une grande différence entre information et codécision. En effet, la codécision implique l'institutionnel, le financement, etc., ce que n'implique pas forcément l'information.

L'affirmation devrait donc être nuancée : le processus d'information peut contribuer au projet. On pourrait utiliser le terme « implication » plutôt, qui est différent d'« information ».

Le **terme « concertation »** a également très souvent été utilisé.

- **Un processus de concertation permet à chacun d'exprimer son point de vue**

Tout dépend de la qualité du processus de concertation. Certains processus de concertation sont de l'information minimale, car la concertation est un travail en profondeur sur des questions sociales et sociétales. Ce processus dépend de la taille du projet. Si plus de 100 000 personnes sont concernées on parle de processus démocratique, dans un objectif de représentativité. Dans les pays où il existe une faible représentation de la population dans les projets, les bailleurs de fonds accordent une surreprésentation aux minorités.

De nombreux obstacles à une bonne représentation des populations peuvent être identifiés :

- Un des blocages de la représentativité des populations peut être simplement la compréhension de la **langue de travail** par les populations concernées.
- La représentativité peut également être difficile à cause de l'existence de **zones enclavées, ou de contextes culturels, sociaux** et sociétaux : par exemple les jeunes et les femmes peuvent ne pas être associés aux processus de concertation.

Pour pallier à ces problèmes, une personne du public a proposé sur la base de son expérience, le développement de collaboration entre les ingénieurs et d'autres corps de métiers comme des spécialistes de santé publique. La **médiation** peut également être utilisée pour approcher la population, l'informer et l'intégrer dans les projets.

- **Le dialogue avec les citoyens crée du consensus et permet de satisfaire l'intérêt général**

Les avis sont partagés. Pour Laurent Chabert d'Hières, le dialogue crée du débat mais pas forcément du consensus. Le débat est utile pour mettre les choses au clair dès le début du projet ; c'est le dialogue qui permet de satisfaire l'intérêt général. Selon Laurent, on doit plutôt parler de **dialogue entre les citoyens**, car ce n'est pas l'opérateur qui parle avec le citoyen. De même, le terme citoyen est peut être mal choisi, et devrait être remplacé par le terme usager.

Il faudrait aussi remplacer le consensus par **compromis**, à l'issue du dialogue entre les usagers. On ne peut pas parler de consensus général, on parle de compromis car il y a toujours une partie de la population qui n'y trouvera pas son intérêt.

Laurent Chabert d'Hières utilise le terme d'**investissement de la population** en remplacement de participation, qui est un mot fourre-tout. Investissement serait le terme le plus adéquat pour parler de la relation entre le porteur de projet et les populations.

- **La démocratie directe facilite la mise en œuvre d'une gouvernance locale**

= quel est le rôle des collectivités locales ? Y a-t-il un risque de court-circuiter ou de limiter l'action des collectivités ?

Laurent Chabert d'Hières est mal à l'aise avec l'affirmation notamment parce que le terme «gouvernance» est très général. La bonne marche d'un service d'eau en Afrique nécessite de la **maitrise d'ouvrage locale**, et est idéale quand la gestion se fait par l'autorité locale. Et cela fonctionne encore mieux si l'autorité est bien élue. Il y a aussi besoin de l'intervention de l'état central, des acteurs économiques. Ça ne concerne pas seulement les citoyens électeurs du territoire et leurs élus.

Pour Lionel Goujon, ce qui caractérise la gouvernance locale c'est avant tout la **fiscalité locale**, qui n'est pas décentralisée en Afrique.

Des mouvements citoyens, tels que celui qui a été observé en Afrique du Sud, peuvent avoir un impact. En Afrique du Sud, ce mouvement a eu lieu dans une zone densément peuplée, dans laquelle la revendication citoyenne était forte. Certains projets peuvent être menés difficilement quand des citoyens électeurs usagers pensent que tout ce qui est fait doit être décidé par eux. Par exemple, on a pu observer de fortes tensions lors de la création de forages avec les populations, ou encore au Niger pendant les élections municipales contestées, un projet fut bloqué car tous les services impliqués étaient à l'arrêt.

- **L'approche participative est une bonne chose car elle permet de renforcer la démocratie locale**

= est-ce que l'investissement des populations permet de faciliter l'expression des revendications ?

Pour Lionel Goujon, dans le cadre de projets menés au sein d'états totalitaires, on peut mener des approches participatives, comme par exemple en Birmanie. Mais la démarche participative peut aussi permettre à ceux qui crient le plus fort de se faire entendre, il y a donc un **risque de se retrouver dans un processus anti-démocratique**. D'autres facteurs comme **l'emploi peuvent faciliter la démocratie** (concertation entre les populations) plus que les approches participatives. Par ailleurs, il ne faut pas penser que le projet arrive sur un terrain vierge. Il y a déjà des choses en place à prendre en compte.

Pour Laurent Chabert d'Hières, on fait de toute façon du **politique** quand on arrive avec des projets, car on touche à l'organisation même de la société. Un projet mené sous le champ politique marche mieux que l'humanitaire sans investissement des populations.

- **L'approche participative n'est pas obligatoire mais recommandée**

= y a-t-il des dispositions légales qui imposent une démarche participative ? Etant donné que c'est un critère d'éligibilité des bailleurs, n'est-ce pas devenu obligatoire ?

Pour Laurent Chabert d'Hières, il faudrait remplacer le terme « recommandée » par « **indispensable** ». Dans le domaine de l'eau par exemple, on est au Sud dans des contextes et des systèmes où l'on ne pourra pas installer les mêmes services qu'au Nord. Il faudra faire des choix, des compromis. C'est indispensable de travailler avec les futurs usagers pour que ces choix soient assumés.

Pour Lionel Goujon, **l'obligation est de considérer la nécessité de l'approche participative, d'autant plus que tous les projets ne s'y prêtent pas**. On peut faire une approche participative sans faire de la démocratie locale. Le terme d'approche participative regroupe beaucoup d'informations, et nécessite de prendre en compte le contexte local.



- La participation citoyenne au projet dépend du projet en question.
- Informer la population n'est pas synonyme de codécision avec celle-ci, on peut plutôt impliquer cette population par une concertation. Il s'agit de trouver un compromis plutôt qu'un consensus.
- Parler d'implication de la population, des usagers, est plus réel que de parler de sa participation.
- La mise en œuvre d'un projet implique le politique car il bouleverse l'ordre établi.
- L'approche participative ne signifie pas démocratie locale, les usagers sont pris en compte par cette approche et cela est indispensable.

RAPPORTE PAR MARIELLE MISSE

<http://www.defis-sud.org/Debats-2013/Evenements-paralleles2013.html#dialogue>

QUELS OMD POST-2015 ? ET SI C'ETAIT VOUS QUI DECIDIEZ ?

Date : samedi 20 avril 2013

Heure : 16 h00 – 17h00

Lieu : La Fabrique



Mettez-vous dans la peau des décideurs le temps d'un jeu de rôle sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement post-2015.

Cette session s'est organisée autour d'un jeu de rôle pour réfléchir au futur des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Cinq groupes de Présidents aux intérêts divergents ont été formés. Les Présidents de(s) :

... la **Terre et l'Environnement** : les OMD pour vous c'est avant tout la défense de la Pacha Mama

... **Gens drôles :-)** Une bonne rigolade ces OMD !

... la **Contradiction** : vous êtes l'avocat du Diable. Vous contredisez tout mais... vous apportez de nouvelles idées!

... **Causes humanitaires** : vous servez par les OMD les causes de ceux qui en ont le plus besoin

... la **Crise économique** : l'important dans tout ça reste la croissance économique et la rigueur.

Après 20 minutes pour réfléchir par groupes aux améliorations, changements, et nouveautés pour les OMD post 2015, la place a été laissée au débat entre les groupes afin de trouver un compromis sur des enjeux prioritaires pour les futurs Objectifs du Millénaire pour le Développement.



Animatrice : **Céline Hervé-Bazin**, *Consultante en communication*.

Ainsi qu'une quinzaine de participants au jeu de rôles.



Quatre enjeux prioritaires ont été identifiés suite à la confrontation des points de vue de chacun des groupes du jeu de rôle :

1. **Elever l'eau comme objectif de Développement**
2. **Développer l'information et la formation**
3. **Promouvoir une approche transversale et non sectorielle**
4. **Promouvoir l'éthique et la responsabilité**
5. **Concevoir les programmes de développement à partir du contexte local**

1. Elever L'eau comme objectif de Développement

Prendre en compte l'eau comme droit à l'échelle nationale et légiférer

- Fixer des objectifs sur la quantité des ressources disponibles pour limiter leur utilisation
- Fixer des objectifs sur la qualité de l'eau pour promouvoir un accès à l'eau sans danger pour la santé
- Définir la notion d'accès à l'eau en termes physiques : pas d'accès (plus de 3 km de marche), accès basique (à la pompe / distance de moins de 3 km et de qualité), accès améliorée (à la pompe à moins de 500 mètres et de qualité), accès au robinet (robinet chez soi)

2. Développer l'information et la formation

- Promotion de l'hygiène et des toilettes pour tous
 - Approche intégrée de l'assainissement
 - Taux de réutilisation des déchets
 - Indicateurs de diarrhée / santé publique
- Promotion de l'utilisation de ressources alternatives en eau
 - Promotion des eaux recyclées
- Promotion de l'éducation
- Promotion de l'innovation
 - Promotion innovation technologique complexe
 - Promotion innovation bas coût, fiable et réutilisable dans les zones isolées, défavorisées
- Restaurer la confiance vis-à-vis des pouvoirs publics

3. Promouvoir une approche transversale et non sectorielle

Intégrer l'environnement dans les services, en particulier les services essentiels

- Prendre en compte de l'empreinte Carbone dans les services
 - Empreinte carbone de la mise en œuvre des services
 - Indicateurs de pollution
- Développer des indicateurs de pollution
 - Pollution chaîne entropique
- Développement de l'économie cyclique

4. Promouvoir l'éthique et la responsabilité

- Capitalisation des savoirs
- Communication

5. Conception des programmes à partir du local

Améliorer les conditions de vie et intégrer les Bidonvilles dans la ville

- Développer des programmes « Que les bailleurs vivent dans des bidonvilles »
- Objectif « maisons dures »
- Promouvoir un recensement neutre, efficace et évolutif
- Promouvoir des évaluations indépendantes des contextes en dehors des programmes de développement

RAPPORTE PAR CELINE HERVE-BAZIN

<http://www.defis-sud.org/Debats-2013/Evenements-paralleles2013.html#omd>

FOCUS EAU

Jour : Vendredi 19 avril 2013

Heure : 11h30 - 12h30

Lieu : La Fabrique



Après un bref cadrage par les animateurs des concepts de ville durable et de villes au Sud, une réflexion collective s'est mise en place avec la participation du public sur la place du service d'eau en ville. Relié aux autres services urbains (énergie, transports, etc.), l'approche s'est faite sous plusieurs angles : l'eau comme ressource, ses usages en ville et les services urbains d'eau qui y sont associés.



Animateurs : **Julie Aubriot**, *Experte eau et assainissement, Hydroconseil*, **Laurent Beduneau-Wang**, *Doctorant et conseiller en stratégie auprès de start-up intervenant dans des pays en développement (Chine, Inde, etc.).*



▪ La ville durable :

De manière simpliste, c'est une unité urbaine qui respecte les principes du développement durable. Le terme en lui-même est galvaudé, s'inscrit dans un discours sur l'attractivité des villes. Il recouvre plus ou moins partiellement une multitude de concepts : ville en transition, éco-cité, ville frugale, ville intelligente, etc. Sa définition n'est pas très bien fixée, elle est mouvante dans le temps et la géographie. La ville durable est administrée à divers échelons de gouvernance (éco-quartiers, cité, agglomération, etc.), qui gèrent des flux divers (biophysique comme l'eau, monétaire, humain avec les transports, etc..) de manière descendante (top-down) et/ou ascendante (bottom-up).

2,8% de l'eau de la planète est de l'eau douce. 2,1% de cette eau est constitué des glaces et neiges. Reste 0,7% est disponible et seulement la moitié est accessible. La ressource en eau est très inégalement répartie, ce qui provoque dans certaines zones des situations de stress hydrique. Plus de 1 milliard d'individus n'ont pas accès à l'eau potable, et plus de 5 millions en meurt chaque année.

L'urbanisation est un enjeu majeur pour l'accès à l'eau. Depuis 2011, la population urbaine au niveau mondial, dépasse la population rurale ; c'est le signal d'une accélération dans la manière dont nous allons gérer les ressources, leur répartition, parfois leur raréfaction. Par exemple, la région parisienne dépense 1,5 milliard d'euros/an pour que les franciliens aient accès à l'eau. Son PIB annuel est d'environ 500 milliards d'euros : est-ce qu'un investissement qui représente 3/1000ème du PIB à une ressource si essentielle est exorbitant, « trop cher »?

▪ **Villes du sud :**

Il existe une véritable dynamique issue d'une prise de conscience que l'accès à l'eau est un enjeu essentiel :

- l'accès à l'eau est l'un des seuls des OMD qui sera atteint en 2015
- reconnaissance du droit à l'eau comme droit humain fondamental en 2010 par l'ONU

Mais on observe aussi une fracture urbaine : plus de la moitié de la population mondiale vit en ville, et d'importantes franges de la population habitent des quartiers informels ou bidonvilles. Ces habitats recouvrent des réalités très hétérogènes mais sont caractérisés par un fort degré d'exclusion urbaine, notamment en termes d'accès aux services, dont l'eau.

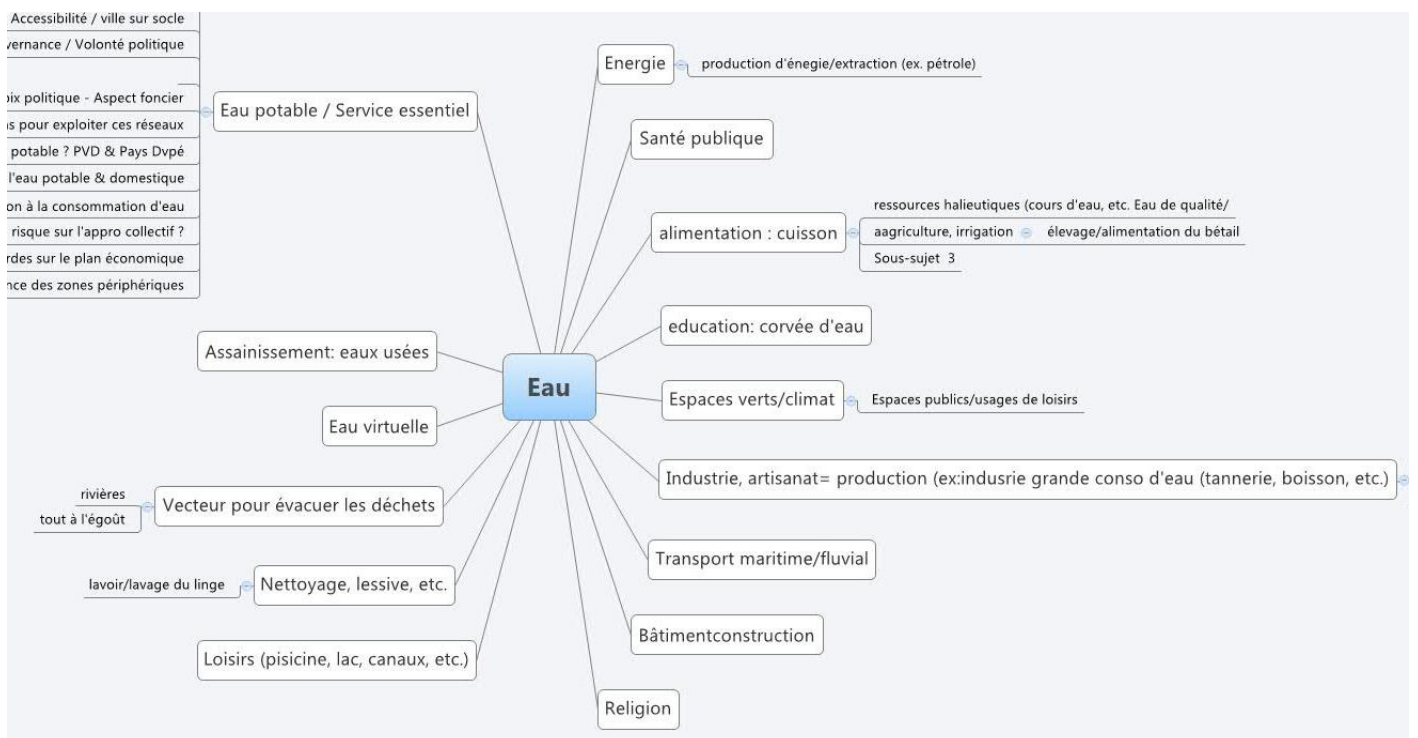
1. Quels sont les usages de l'eau sur un territoire ?

- a. **éducation** : l'accès à l'eau permet aux enfants d'aller à l'école lorsqu'ils sont libérés de la corvée d'eau ;
- b. **santé publique** : pour l'hygiène, les conditions sanitaires, les soins de santé ;
- c. **nettoyage, hygiène**
- d. **énergie** : par exemple, en France, plus de 70% de l'eau captée dans les cours d'eau sert à produire de l'énergie, en particulier nucléaire. Plus généralement l'eau est utilisée dans l'énergie de diverses manières : centrale nucléaire, barrages, extraction de pétrole, fracturation hydraulique pour extraire le gaz de schiste.
- e. **espaces verts / climat** : l'eau sert à arroser les espaces verts / les espaces verts rafraichissent la température et permettent de garder l'eau ;
- f. **industrie, artisanat** : l'eau est utilisée pour produire ; il faut distinguer l'eau de refroidissement, l'eau salie, et l'eau consommée.
- g. **transports**, notamment maritime/fluvial ;
- h. **alimentation** et boisson : cuisson, agriculture et pêche (ressources halieutiques), élevage (alimentation du bétail) ;
- i. **dimension spirituelle** : l'eau utilisée dans toutes les religions ; l'eau qui après chaque usage doit retourner en terre pour être de nouveau consommée dans certaines régions de l'Islam
- j. **loisirs** (piscines, eau de baignade, parc d'attraction, etc) ;
- k. **gestion des déchets** : tout à l'égout, évacuation des déchets ;
- l. **eau virtuelle** : concept né en 1991, suite à la guerre en Irak, pour expliquer ce que représentent les produits consommés en termes de litres d'eau importés, exportés dans une zone à fort stress hydrique ;
- m. **nettoyage**, lessive.

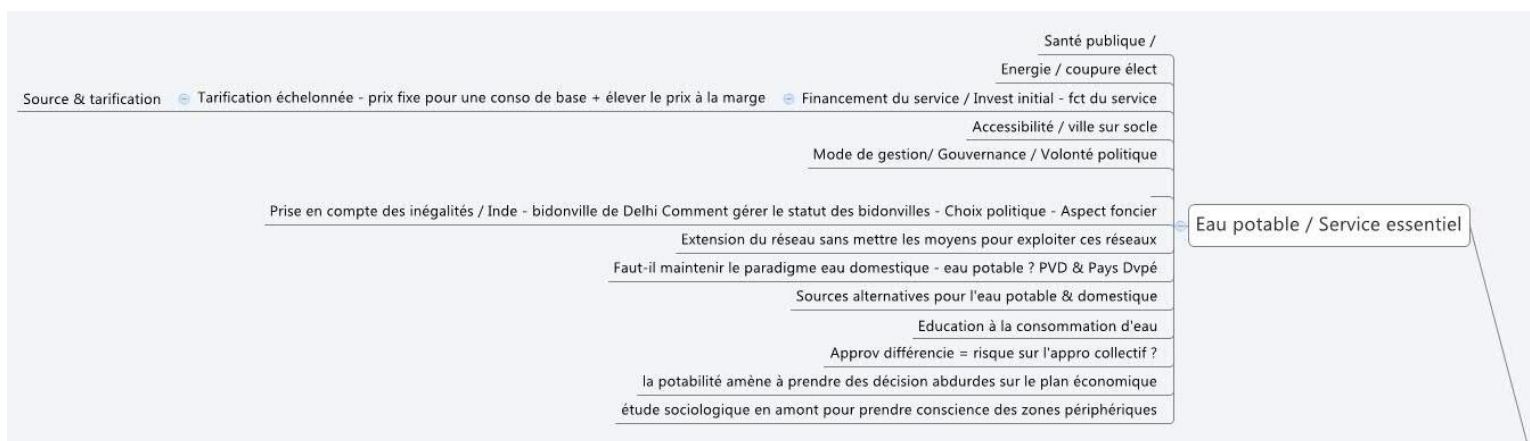
2. Quels sont les grands défis de l'accès aux services essentiels dans les villes du sud ?

- a. **Financement du service** : 2 aspects : coût d'investissement initial, et paiement du service (entretien/maintenance)
- b. **Accessibilité géographique**, disponibilité physique de la ressource (villes sur socle par exemple)
- c. **Volonté politique** : problème de discrimination / Prise en compte des inégalités
- d. **Modèle de gouvernance** : Problème de gestion (publique ? privée ? PPP ?)
- e. Problème d'**énergie** : les coupures de courant peuvent troubler l'approvisionnement en eau des industries, usines de potabilisation, etc. donc des ménages.
- f. Problème **foncier** : non-reconnaissance des habitats informels (bidonvilles), pas de cadastre...
- g. **Qualité** du service : fuites, interruptions, certaines villes privilégient l'extension du réseau plutôt que son amélioration

- h. Faut-il maintenir le paradigme « **eau domestique - eau potable** » ? eau domestique au robinet / eau potable à la vente chez le marchand
- i. **Conflits d'usage** dans un contexte de rareté
- j. **Sources alternatives** pour l'eau potable et domestique
- k. **Consommation irraisonnée** pour certains usages : importance de la sensibilisation/éducation à la consommation d'eau
- l. **Approvisionnement différencié** = risque pour l'approvisionnement collectif ?
- m. **Arbitrage urgence / rationalité économique** (pérennité)
- n. Problèmes sociologiques : prise en compte des **spécificités culturelles et sociales locales**



- L'eau dans la ville est inégalement répartie; elle connaît une multitude d'usages concurrents.
- L'accès à l'eau doit prendre en compte une multitude d'obstacles d'ordre physique et technique au niveau local mais aussi économiques, politiques, sociologiques, organisationnels, etc. Ces derniers obstacles sont autant des enjeux locaux que globaux dans la mesure où ils sont liés au changement climatique.



Industrie, artisanat= production (ex:industrie grande conso d'eau (tannerie, boisson, etc.)

eau de refroidissement, eau salie, eau prélevée directement au milieu= différents types de gestion de ces différents volumes

industrie type déalinisation



- Centre d'information sur l'eau : www.cieau.com
- Programme Solidarité Eau : www.pseau.org
- Coalition Eau : www.coalition-eau.org

RAPPORTE PAR AMELIE BOISSONNET

<http://www.defis-sud.org/Debats-2013/Evenements-paralleles2013.html#eau>

FOCUS DECHETS

Date : Vendredi 19 avril 2013

Heure : 14h30 - 15h 30

Lieu : L'arbre à palabres

De quoi a-t-on parlé ?

Il suffit d'un bref coup d'œil sur la filière des déchets en France pour s'apercevoir que la gestion des déchets est une chaîne très complexe. Elle s'inscrit dans un cycle qui va de l'extraction jusqu'au réemploi, « du berceau à la tombe ».

Ce focus fut l'occasion de donner un aperçu de ce qu'il en était de la gestion des déchets au Sud, sous le format original de scénettes jouées par nos animateurs de choc, caricature d'un dialogue entre un responsable de municipalité du Sud et un opérateur du Nord.

Qui était présent ?

Animateurs : **Jérémie Cavé**, Chercheur au LATTs, **Guillaume Courtin**, Spécialiste en gestion des déchets, eau et assainissement, anciennement chez France Volontaires et Véolia Environnement, **Baptiste Flipo**, Responsable de projets de valorisation de déchets en Afrique, ETC Terra et GoodPlanet.



- Dans les pays du sud, on produit deux fois moins de déchets que dans les pays du Nord.
- Il y a également une différence au niveau de la composition des déchets. Au Cameroun, par exemple, 60 % des déchets sont organiques.
- *Plus un pays est riche, moins les déchets sont organiques et, inversement, plus un pays est pauvre, plus les déchets sont organiques.*
- Les approches et les techniques de gestion des déchets dans les pays du Nord ne sont pas systématiquement transposables au Sud.
- Les solutions *flashy* sont souvent moins adaptées, moins efficaces. En l'occurrence, le coût capital/travail n'est pas du tout le même au Nord et au Sud : le service peut parfaitement être peu technologique et créateur d'emplois.
- La gestion des déchets fait également appel à la morphologie urbaine particulière des villes du sud et de leur économie informelle importante. La gestion des déchets est un coût à considérer ce qui nécessite une planification préalable ainsi qu'une entité coordonnatrice au sein des municipalités du sud.
- Au regard des enjeux et des problématiques, la gestion des déchets au sud, n'est-elle pas une bombe à retardement ?

- **Les équipements importés du Nord posent souvent problème du fait du manque de pièces détachées. A la moindre panne, ils sont inutilisables.**

Les gros camions-bennes sont trop volumineux pour passer dans des quartiers aux voies étroites. Des nombreuses associations ou petites entreprises proposent des services de pré-collecte, qu'ils parviennent à facturer aux habitants. Ils déposent les déchets dans des dépôts intermédiaires.

▪ **La division sec/humide** : il faut trois compartiments : déchets recyclables / organiques / souillés. La collecte avec pesée embarquée est irréaliste, c'est mettre la charrue avant les bœufs ! Des incitations au tri existent via les marchands du secteur informel (qui rachètent les déchets secs aux habitants). *Il faut l'encourager et la réguler, plutôt que chercher (en vain) à l'évincer !*

▪ **L'incinération n'est pas une solution adaptée aux PED !**
Les déchets y sont trop organiques, trop humides. De surcroît, les déchets dotés d'un fort pouvoir calorifique sont les déchets convoités par les recycleurs (plastiques et papiers-cartons surtout). Un tel projet va donc à l'encontre de toute la chaîne de récupération et recyclage, comme au Brésil actuellement. Il faut plutôt chercher à intégrer les acteurs du secteur informel. L'électricité produite par l'incinération est, à ce jour, nulle ou absolument minime ! Par ailleurs, l'incinération génère des fumées à traiter et des mâchefers à enfouir ; les déchets ne disparaissent pas !

▪ **Le compostage sur ordures brutes, c'est-à-dire non triées en amont par les habitants, donne des résultats exécrables.**
Bourré de résidus de verre, de plastique, etc le compost est inutilisable ! En outre, la filière de valorisation organique doit être conçue, dès l'amont, en partenariat avec les agriculteurs de la région, pour comprendre leurs besoins, les carences des sols, etc. Dans le meilleur des cas, le compost est donné aux agriculteurs. Ceux-ci sont habitués aux engrais chimiques et très méfiants vis-à-vis du compost. De surcroît, la distance à parcourir pour venir s'approvisionner peut être dissuasive.

- **L'enfouissement** est une technique qui nécessite des études préalables spécifiques à la réalité du contexte.
- ➔ Les politiques de gestion des déchets doivent partir de l'existant et de la réalité locale en prenant en compte la filière dans sa globalité.



- Les techniques et équipement du Nord ne sont pas idéaux pour le Sud (composition des déchets différentes, morphologie sociale et économie informelles à prendre en compte).
 - L'incinération n'est pas adaptée à la nature des déchets des PED.
 - Les collecteurs informels incitent au tri des déchets, pourquoi ne peut réguler et intégrer ces derniers dans le système de gestion des déchets ?
 - Il faut valoriser les déchets organiques auprès des agriculteurs et prendre en compte leurs besoins
- « En tout cas, le meilleur déchet reste celui qui n'est pas produit », Guillaume Courtin.



- Association ETC terra: www.etcterra.org/fr/

RAPPORTE PAR MAMOUDOU MOUCTAR

<http://www.defis-sud.org/Debats-2013/Evenements-paralleles2013.html#dechets>

FOCUS ASSAINISSEMENT

Jour : Vendredi 19 avril 2013

Heure : 17h-18h

Lieu : La Fabrique

De quoi a-t-on parlé ?

L'objectif de la session Focus Assainissement était d'illustrer la multiplicité et la diversité des enjeux liés à l'assainissement par une série de questions-réponses entre une jeune volontaire et un super-ingénieur expérimenté...

Qui était présent ?

Animateurs : **Jean-Marie Ily**, *Chargé de mission Recherche et développement, PS-Eau*, et **Cléo Lossouarn**, *Chef de projet au SIAAP*.



Pour ce focus, nos animateurs se sont fixé un but : cuisiner et dévorer un ingénieur ! Sous la forme d'un jeu de questions-réponses entre une jeune volontaire arrivant sur le terrain "*Cléo Patra*" et un ingénieur expérimenté "*Jean-Louis Jean Jean*", la complexité de la mise en place d'un projet d'assainissement est révélée avec beaucoup d'humour !

Le technicien présente le projet assainissement mis en place sur le terrain dans la ville de Dirty Town : accès à des installations hyper modernes et avec des techniques dernières criées, réseau moderne d'évacuation aboutissant sur une grosse usine à biogaz, rejet des eaux usées dans le milieu naturel, etc. La jeune volontaire, désireuse de mieux comprendre le projet va se rendre compte de certains aspects du projet :

- La commune n'est pas concertée dans la réalisation du projet
- Il existe un organigramme énorme où les rôles de chacun sont peu explicites
- Les travailleurs informels « on s'en fout »
- Une gestion du réseau laissée à l'abandon par le projet
- Un bailleur de fonds qui finance une énorme station de biogaz à forts coûts qui fournit... la lumière pour l'éclairage de la station d'épuration !
- Du matériel acheminé depuis l'étranger et aucune réflexion sur la maintenance du matériel.

Notre ingénieur, sûr de lui et de son projet, est alors introduit dans un « creuset » pour être cuisiné dans le but de trouver une **meilleure recette de projet d'assainissement**. Les bons ingrédients pour une bonne recette sont alors discutés :

- une analyse du cadre socio-économique, juridique et culturel : de la logique, de la modestie, de la sociologie, de la psychologie, de l'anthropologie, de l'économie, une analyse de la demande. La phase d'étude est essentielle : c'est le fonds de tarte !

- La prise en compte des éléments déjà existants sur le territoire comme les réseaux existants
- Comprendre le rôle des acteurs, leurs interactions, le coup du service, les infrastructures (voirie)
- Prendre en compte les coûts d'investissement mais aussi de maintenance, d'entretien. Les modèles financiers sont à monter.
- Ne pas négliger la sensibilisation en prenant en compte les habitudes culturelles, avant et pendant les travaux.
- Rajouter une pincée de renforcement des capacités, de formation, d'outils pédagogiques, et appropriables pour que ça ait meilleur goût !
- Enfin mélanger avec de la planification et avec les autres services essentiels.



Ce focus assainissement a permis de révéler différents autres points qui feront avec le temps, de l'assainissement, un plat encore plus délicieux :

- La capacité de questionner les projets et les modalités d'actions passées : les questions de cette jeune volontaire face à un ingénieur averti est bien révélateur... Le changement est palpable dans le secteur où trop souvent des modèles préétablis et des pensées standardisés sont préférés.
- La question du temps est primordiale notamment en termes de renforcement des capacités.
- L'assainissement a été mis à l'agenda que très récemment. On ne faisait même pas de distinction entre les différentes formes d'assainissement (latrines, toilettes, mini-réseau, etc.). On est en recherche maintenant pour mieux analyser le monde de l'assainissement.
- L'assainissement se pense de plus en plus dans la globalité de sa filière avec une approche plus accentuée sur le maillon de la vidange par exemple.
- Les approches évoluent et une stratégie, l'Assainissement Total Piloté par la Communauté, préconise la fin totale des subventions. Exportée à présent par un grand nombre de bailleurs de fonds, elle se base sur les principes de non-accompagnement des bénéficiaires, d'auto-construction, de participation totale et de responsabilisation des bénéficiaires.
- La diffusion de ces programmes doit toujours prendre en compte le contexte d'intervention et il est important de donner du temps pour mettre en place une stratégie.
- L'assainissement ne doit pas être géré de manière cloisonnée mais nécessite de prendre en compte les autres services essentiels et notamment l'accès à l'eau et la gestion des déchets.
- Un projet d'assainissement ne doit pas être conçu par une approche purement technique.
- Ce service essentiel doit être une politique publique intégrant les enjeux sociaux, la gestion et le financement en complément de la réponse technique.



- Les six guides du pS-Eau « Stratégies municipales concertées – Eau et Assainissement pour tous ».

RAPPORTE PAR DIANE MACHAYEKHI

<http://www.defis-sud.org/Debats-2013/Evenements-paralleles2013.html#assainissement>

FOCUS MOBILITE

Date : Samedi 20/04/13

Heure : 10h30

Lieu : Arbre à Palabres



Débat général sur les enjeux actuels de la mobilité dans les villes en développement.

Les animateurs ont proposé aux participants (dont une part importante de professionnels du secteur du transport, pas forcément dans les villes en développement, groupe restreint) une série de questions, portant principalement sur des idées reçues liées à la mobilité et aux transports dans les villes en développement. Les participants devaient répondre à la question par « vrai » ou « faux » en montrant un carton vert ou rouge.



Animation : **Garrick Pierrefeu**, Chef de projet développement durable, **Pauline Broutet**, Chargée d'études transports, Transitec.

Intervenants : **Steven Houdayer**, Ingénieur d'études en planification des transports, SYSTRA, **Fabian Hinojosa**, Ingénieur d'études en planification des transports, SYSTRA.



- **Le nombre de déplacements est un indicateur de la santé économique d'une ville ou d'un pays. Vrai ou Faux ?**

La mobilité reflète la participation à la vie économique et sociale d'une ville, permet l'accès à l'emploi et aux activités. Mais la congestion urbaine est aussi un frein au développement économique. Pour cette raison, certaines villes cherchent à rapprocher pôles d'emplois et zones résidentielles, en limitant ainsi les déplacements domicile/travail et leur impact environnemental.

- **L'augmentation de la voirie n'est pas nécessairement une solution à la congestion. Vrai ou Faux ?**

Même si cela peut sembler contre intuitif, le développement du réseau viaire crée « un appel d'air » incitant les usagers à privilégier des modes de déplacement individuels (comme la voiture) par rapport aux transports en commun.

Cela pose le problème de la reproduction de modèles hérités de l'urbanisme de villes européennes et américaines dans les années 1970 dans des villes asiatiques notamment, où une véritable course à l'infrastructure est à l'œuvre, dans un contexte où la voiture reste souvent un symbole de richesse et de modernité.

Une nuance cependant : certaines villes, par exemple en Afrique subsaharienne, ont une trame viaire réduite, et peuvent juger nécessaire de poursuivre la création d'une voirie structurante.

A chaque ville de choisir quel type de mobilité elle souhaite promouvoir, en lien avec son modèle de développement (cf. débats ville compacte/ville étalée, avec un centre unique/polynucléaire, etc.).

- **Le développement d'un système de transport peut paradoxalement générer de la congestion.**

Au Costa Rica par exemple, les petits opérateurs privés augmentent le nombre de bus sur les itinéraires où ils voient qu'il existe une demande latente (des usagers font la queue pour rentrer dans les bus), jusqu'à former des « trains » de bus qui encombre la voirie, ralentissent la vitesse commerciale, et donc paradoxalement diminuent l'offre de transport. La solution serait d'opter pour un mode plus capacitaire sur ces itinéraires, en travaillant l'intégration des différents modes à l'échelle de la ville.

- **La voirie, c'est de l'espace public !**

Ces deux éléments ne peuvent être conçus séparément. La voirie doit être pensée en fonction de ses usages, et pas comme une simple infrastructure de transport. L'espace sera souvent utilisé par des commerçants, des piétons, des cyclistes, etc., d'où la nécessité de prévoir une certaine flexibilité de l'espace public. Un travail fin sur l'espace public à proximité des stations peut aussi être élément de communication pour améliorer l'image des transports en commun, comme à Antananarivo, où la ville a fortement aménager certains terminus « pilotes » en y construisant des blocs sanitaires et en accompagnant les commerçants informels pour l'amélioration de leurs échoppes.

- **La régulation choisie est capitale pour le bon fonctionnement d'un système de transport.**

L'exploitation peut être privée ou publique, en fonction des contextes. L'exploitation privée, et souvent artisanale, a ainsi fait ses preuves dans de nombreuses villes d'Afrique, où les entreprises publiques ont disparues. Cependant, une régulation publique est nécessaire pour que les itinéraires non rentables soient desservis, pour assurer une péréquation dans la tarification, pour planifier le système de transport, etc.

- **Le fonctionnement d'un système de transport est souvent très coûteux !**

Il faut veiller à l'intégration des coûts de fonctionnement des infrastructures dans les projets pour ne pas grever le budget de la collectivité/Etat, notamment lors de l'implantation de modes lourds (métro, tram).



Finalement, un bon système de transport, c'est quoi ?

- Un système **fiable**,
- **Adapté à la demande**, qui a une fréquence prévisible, sans être nécessairement très importante et une capacité adaptée à la demande. Un nombre limité de voyageurs ne nécessite pas forcément la mise en place d'une offre importante ou très capacitaire, coûteuse pour la collectivité.
- **Adapté au contexte**. Il n'existe pas de système de transport universel, que l'on pourrait répliquer dans n'importe quelle ville. Il doit être adapté à sa topographie, aux ressources dont disposent les usagers et la ville, etc.
- Un système qui soigne son **information voyageur**, qui permet une bonne identification des stations et produit des plans du réseau.

RAPPORTE PAR MARION SYBILLIN

<http://www.defis-sud.org/Debats-2013/Evenements-paralleles2013.html#mobilité>

FOCUS ENERGIE

Jour : Samedi 20 avril 2013

Heure : 13h30 - 14h30

Lieu : L'arbre à palabres

De quoi a-t-on parlé ?

Cette session s'est déroulée sous forme de jeu autour des problématiques liées à l'énergie dans les pays en développement. Reprenant les principes du jeu de l'oie, le jeu permet aux participants de faire un tour d'horizon des problématiques énergétiques que rencontrent au quotidien les habitants des pays du Sud, s'attachant tour à tour au point de vue de la femme, de l'homme et de l'enfant.

Qui était présent ?

Animatrices : **Clara Kayser-Bril, Nathalie Frayssinet et Francesca Pilo'**

Intervenants : Quatorze participants regroupés en trois équipes



Ce jeu schématique en suscitant réflexions et discussions sur chacune des solutions énergétiques abordées, a permis d'engager le dialogue entre les animatrices et les participants. On comptait dans la salle plusieurs personnes expérimentées, ayant déjà travaillé sur des projets d'accès à l'énergie, qui ont apporté des éléments intéressants au débat et ont parlé de leurs expériences de terrain. Cependant, d'autres participants n'avaient aucune connaissance du sujet. Il est parfois difficile de s'adresser de façon pertinente à un public aussi hétérogène.

Les participants ont été regroupés en trois équipes de quatre ou cinq pour revivre la « journée type » de la femme, de l'homme et de l'enfant dans un pays du Sud, avec un focus sur les choix énergétiques. A tour de rôle, chaque équipe a dû choisir entre différentes façons de remplir une tâche en particulier (par exemple, la cuisson des aliments, la mouture du grain, le transport, etc.), en tenant compte de trois critères : le coût, l'impact sur l'environnement et la qualité de vie. L'équipe devait ensuite répondre à une question plus générale sur la thématique de l'énergie.

En fin de session, une réflexion rapide au sein de chaque équipe a permis de dégager des idées clés :

- Femme : **libération** - l'accès à l'énergie permet de simplifier ou du moins d'accélérer la tenue des tâches ménagères courantes (cuisson, mouture de grain, ...) et peut « libérer » ou émanciper la femme qui dispose de plus de temps ;
- Enfant : **innovation locale pour la production d'énergie** - une production locale d'énergie permettrait d'améliorer les conditions de vie de chacun.



Conclusion des animatrices sur la problématique « Accès à l'énergie »

- **Bien-être** : la problématique de l'énergie, c'est "la vie après la survie" (après l'accès à l'eau potable, la santé, etc.) ; elle pose la question du développement social et économique, de l'occupation du quotidien, et constitue un levier de libération qui peut amener vers une autre contribution à la société que des activités chronophages au jour le jour.

- **Multiplicité** : l'accès universel est un concept abstrait dans ce domaine, où l'on doit répondre à une multiplicité de besoins (chauffage, transport, cuisine, santé, divertissement,...) avec une multiplicité de ressources et solutions technologiques, qui ont toutes leurs limites, leurs inconvénients, sont adaptées à différentes échelles, etc. Tout le jeu est de chercher la combinaison gagnante selon le lieu et la population.

- **Local** : on ne peut pas se concentrer à 100% sur le tout électrique et les hydrocarbures pour tous, car cela ne pourra arriver à terme qu'à un horizon très lointain, mais on peut se pencher sur des alternatives moins coûteuses et qui ont l'impact social le plus positif et l'impact environnemental le moins négatif : production locale, avec des ressources locales, adaptée à des besoins locaux. Une conclusion facile à tirer sur les projets énergétiques dans le monde, c'est qu'une solution sans contexte est une fausse problématisation ; ce qui fonctionne parfaitement quelque part peut être un échec ailleurs.

RAPPORTE PAR SIMON GROSSIORD

<http://www.defis-sud.org/Debats-2013/Evenements-paralleles2013.html#Energie>
